



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

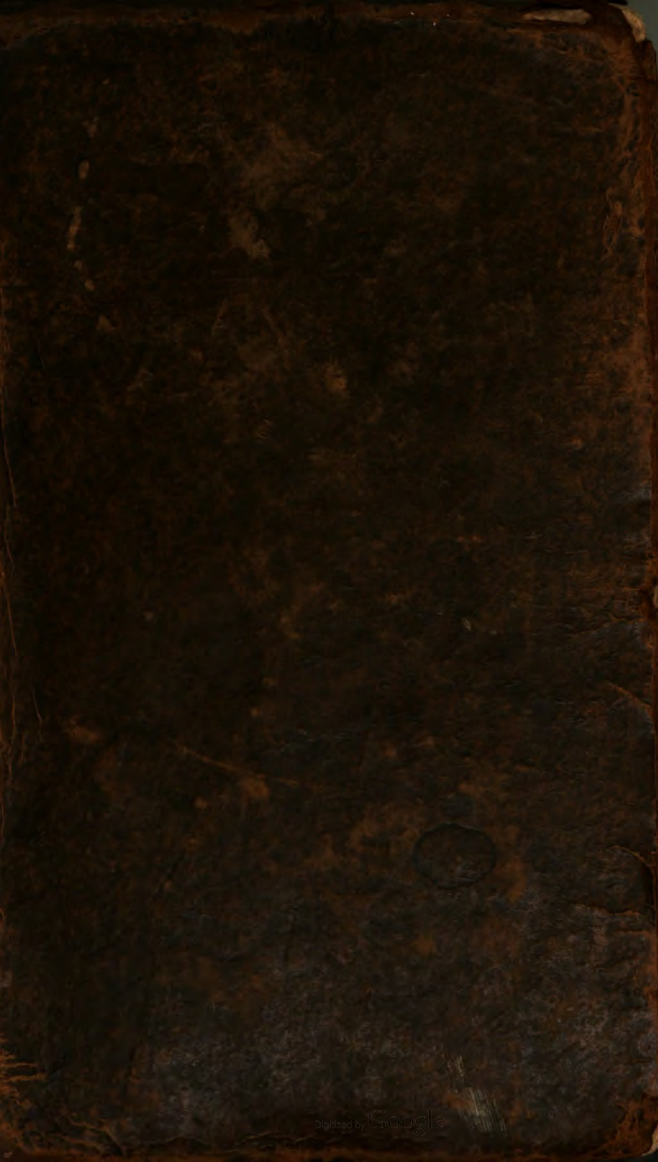
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Handwritten signature or text, possibly reading "Handwritten" or "Handwritten" in a cursive script.

<36612569350013

^
S

<36612569350013

Bayer. Staatsbibliothek

Eur. 511^m - 168.1, 12

Mercur

Bayerische
Staatsbibliothek
München

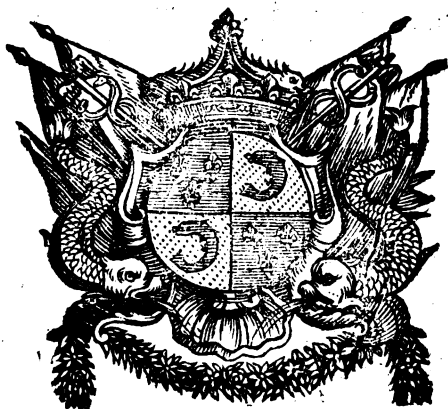
MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAVPHIN.

DECEMBRE 1681.



A PARIS.
AV PALAIS.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on
le vendra, aussi-bien que l'Extraor-
dinaire, Trente fols relié en Veau,
& Vingt-cinq fols en Parchemin.

A P A R I S,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

Chez C. BLAGEART, Ruë S. Jacques,
à l'entrée de la Ruë du Plâtre,
Et en la Boutique Court-Neuve du Palais,
A U D A U P H I N.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXI.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

*Le XVI. Extraordinaire se distri-
buera le 15. Janvier 1682.*

Stavrosche
Bibl. de la
Municipal



TABLE DES MATIERES
contenuës dans ce Volume.

A <i>Vant-propos,</i>	1
<i>Harangue prononcée à l'ouverture du Présidial de Poitiers,</i>	5
<i>Panegyrique du Roy adressé à Messieurs de l'Académie Royale d'Arles,</i>	16
<i>Cerémonies faites à l'établissement de la Chambre de Tournay,</i>	27
<i>La Poule aux Oeufs d'or, Fable,</i>	47
<i>Cerémonies faites à la Bénédiction de la Citadelle de Mont-Louis,</i>	51
<i>Discours prononcé à l'ouverture du Pré- sidial de la Fleche,</i>	44
<i>Mort de Madame la Marquise de Renty,</i>	122
<i>— L'Artichaut & la Laitüe, Fable,</i>	139
<i>Lettre en Prose & en Vers, du Berger Fleuriste, à la Nymphé des Bruyeres, sur le jour de sa naissance,</i>	145
<i>Ce qui s'est passé avant la mort de M. Bernardy, à l'Attaque du Fort qu'il faisoit construire tous les ans,</i>	154

T A B L E.

<i>Lettre de M. de Vaumorières sur le mesme sujet, à M. le Marquis de Martel,</i>	167
<i>Histoire,</i>	179
<i>Survivance de la Charge de Secretaire d'Etat, donnée par le Roy à M. le Marquis de Courtenvaux,</i>	209
<i>Cerémonie faite à Marseille par l'ordre exprés du Roy,</i>	224
<i>Voyage du Roy à Paris, avec une exacte Relation de ce qui s'est passé dans tous les Lieux où Sa Majesté a esté,</i>	232
<i>Enigme,</i>	279
<i>Autre Enigme,</i>	280
<i>Seconde Suite des Conseils à Iris,</i>	283
<i>Cerémonie faite à Lile en Flandre par les Chevaliers de S. Lazare,</i>	302
<i>Galanterie en Vers d'une Dame à un Cavalier, pour le détourner de la Chasse,</i>	312
<i>Brévet de Conseiller d'Etat & des Fi- nances, donné à M. Berthelot,</i>	313
<i>Dispense d'âge accordée à M. de Mau- peon,</i>	314
<i>Mort de Madame Chevalier, Mere de Madame la Marquise de Bethune,</i>	315

TABLE.

<i>Mort de M. l'Abbé Cottin,</i>	315
<i>Mort du Medecin Anglois,</i>	316
<i>Divertissemens nouveaux,</i>	318
<i>Grossesse de Madame la Dauphine,</i>	320
<i>Sonnet sur le mesme sujet,</i>	321
<i>Divertissemens de la Cour,</i>	323
<i>Reception de M. de Lully à la Charge de Secrétaire du Roy,</i>	328
<i>Lieutenance de Roy de la Citadelle de Pignerol, donnée à M. de la Mothe de la Myre,</i>	329
<i>Modes nouvelles,</i>	329

Fin de la Table.

225252525252525222

A V I S.

ON avertit qu'il ne faut donner aucun argent pour faire recevoir les Mémoires qu'on souhaitera de voir employer dans le Mercure Galant.

On les mettra tous, pourveu qu'ils ne desobligent point les Particuliers par quelques traits satyriques, & que les Histoires qu'on enverra n'aient rien qui blesse la modestie des Dames.

On prie qu'on affranchisse les ports de Lettres, & qu'on les adresse toujours chez le Sieur Blageart, Imprimeur-Libraire, Ruë S. Jacques, à l'entrée de la Ruë du Plastre.

Les Particuliers, ou Libraires des Provinces, qui souhaiteront avoir le Mercure si-tost qu'il sera achevé d'imprimer, n'ont qu'à donner leur

adresse audit Sieur Blageart, qui a sa Boutique dans la Court-neuve du Palais, au Dauphin, & il aura soin de faire leurs paquets sur l'heure, & de les faire porter à la Poste, ou aux Messagers qu'ils luy indiqueront, sans qu'il leur en couste rien pour la peine qu'il en prendra, parce que lesdits Particuliers ou Libraires qui les recevront, en acquiteront le port sur les lieux.

On a déjà prié bien des fois ceux qui envoient des Mémoires où il y a des noms propres, d'écrire ces noms en caracteres tres bien formez. C'est à quoy on manque tous les jours, & ce qui est cause qu'on les met mal. Il y a aussi des Pieces qu'on ne met point, parce qu'elles sont trop difficiles à lire.

Il reste toujours quantité de Pieces qui auront leur tour, ou dans le Mercure, ou dans l'Extraordinaire. Ainsi les Auteurs ne se doivent point impatienter. Les premieres reçues sont toujours mises les premieres, à moins

que la nouvelle matiere qu'on envoie,
ne soit tellement du temps, qu'on
ne puisse diférer.

On avertit que les Mercures qui
s'impriment en Hollande & en quel-
ques Villes d'Allemagne, sont fort
peu corrects & tronquez en beaucoup
d'endroits.



MERCVRE
GALANT

DECEMBRE 1681.

S I je vous parle du
Roy au commen-
cement de toutes
mes Lettres, je croy, Ma-
dame, qu'il vous est aisé de
remarquer que je ne cher-
che en cela qu'à donner le
Decembre 1681. A

2 MERCURE

premier rang à la plus noble matiere, puis que je vous dis toujours des choses de fait, & que je n'employe dans le recit que je vous en fais, que les paroles qui sont necessaires pour les expliquer. Le Panegyrique de ce grand Monarque demande un esprit plus éclairé que le mien, & je doute même que la plus vive Eloquence fournisse jamais d'assez brillantes couleurs pour remplir l'idée qu'on s'en peut former. Si vous voulez en voir une ébauche, (car quel Ve-

GALANT. 3

lume pourroit contenir ce qu'un si vaste sujet donne lieu de dire :) vous la trouverez dans le Discours qui fut prononcé le Mardy 18. du dernier mois par M^r de Razes, Lieutenant General de Poitou, à l'ouverture du Palais, au Présidial de Poitiers. Comme ce Siege est le plus grand & le plus ancien du Royaume, on ne doit point s'étonner si à la maniere des Parlemens, les Entrées y sont précédées de plusieurs Harangues. La cérémonie de cette Ouverture

A ij

4 MERCVRE

commence par une Messe
solemnelle, où les Officiers
assistent en Robes rouges,
apres quoy ils vont tous à
l'Audience. M^r de Razes,
Lieutenant General de Poi-
tou, est d'une des plus an-
ciennes Familles de cette
Province, dans laquelle il
s'est acquis une tres-grande
réputation depuis plus de
vingt-cinq ans qu'il y exerce
sa Charge. Il avoit esté au-
paravant Conseiller au Par-
lement de Bretagne ; & le
Roy, à qui son intégrité est
tres-connuë, s'est souvent

GALANT.

fervy de son miniftre pour
l'exécution de fes ordres.
Voicy à peu pres dans quels
termes il parla le jour que
je viens de vous marquer.

S22S 22SSSSSS:222S

H A R A N G V E

PRONONC'EE

A L'OUVERTURE

DU PRESIDIAL

DE POITIERS.

IL n'est pas nécessaire d'avoir
recours à l'Antiquité, pour
ornet nostre entrée dans le Palais,

A iij

6 MERCVRE

ny de chercher dans les Siecles
passez, d'autorité pour imprimer
le respect qui est deû à la Justice,
la soumission & l'obeissance à ses
Loix. Nous n'avons qu'à voir
les Ordonnances de nostre auguste
Monarque, & à considerer que
la Justice est le fondement de
toutes ses grandes & surprenan-
tes Actions, pour en faire con-
noître le mérite, par un bonheur
aussi ordinaire à cet Etat, qu'il
estoit autrefois rare & admiré
du temps de ses anciens Tirans.
Le Prince, & ses Sujets, ne
plaident que dans le mesme Tri-
bunal; & le Roy est si moderé

GALANT. 7

dans l'usage de sa Puissance, qu'il met son Sceptre entre les mains des Loix vivantes, & qu'il descend de son Trône pour y faire monter la Justice. Il confie le soin particulier des intérêts de sa Couronne à ceux qu'il honore du titre de ses Avocats & de ses Procureurs, qu'il n'oblige de parler que lors que la raison le desire, & à ne pas rendre sa Puissance victorieuse, mais à attendre la décision des Officiers qu'il a établis. Il conserve les mesmes sentimens dans le Triomphe éclatant de ses Armes. Sa Justice avoit commencé la guerre,

A iij

8 MERCURE

sa Valeur l'a faite, sa Clémence l'a finie. Il pouvoit augmenter ses Victoires; mais en leur donnant luy-mesme des bornes, il s'est contenté de châtier ses Ennemis sans les détruire, & a fait ressentir l'effet de sa Justice à ses Alliez aussi puissamment par la force de ses Armes, qu'à ses Sujets par la révérence de ses Loix, en remettant le Roy de Suede en possession des Places dont il avoit esté dépoüillé. Lors que pour entretenir une Paix profonde il veut regler l'étendue de l'Alsace, il reconnoist pour Juges ceux qu'il avoit donnez

GALANT. 9

aux Habitans de cette grande Province ; & s'il paroist des Troupes aupres de Strasbourg, ce n'est que pour faire observer leurs Arrests & leurs Ordonnances, lesquelles sont si équitables que cette grande Ville, fameuse tant par la force & la richesse de ses Habitans, que par la plus puissante Artillerie de l'Europe, pour soutenir des Loix qu'elle s'étoit prescrites, vient se soumettre à celles de nostre incomparable Monarque, qui rétablit l'Evesque dans ses droits, son Eglise dans la pratique de ses anciennes & saintes Cerémonies, & com-

10 MERCVRE

mence à détruire l'Herésie de Luther comme il fait celle de Calvin au milieu de son Royaume. N'est ce pas ce que nous voyons tous les jours par les soins de nostre illustre Prélat, également pieux & sçavant, qui dans ses Missions fait des Conversions miraculeuses, & qui par ses Visites continuelles, rend des services considérables à l'Eglise, & au Roy. Ce grand Prince ne voulant rien épargner pour retirer ses Sujets de l'erreur, verse ses charitez si abondamment, qu'il épuise le fond le plus assuré de ses Finances, par le ministère d'un des plus éclairez In-

GALANT. II

tendans de son Royaume , qui
 donne autant de marques de pieté
 envers Dieu , & d'attache pour
 le service du Roy , que ceux de
 son nom en ont autrefois donné
 dans les premieres Charges qu'ils
 ont si dignement exercées , &
 dans les hauts Emplois que leur
 valeur leur a procurez. Ce digne
 Heritier de tant de vertus a si
 puissamment agy , que nous ne
 comptons plus les Convertis parce
 que le nombre en est infiny. Les
 rudes accès d'une fièvre aigüe
 n'ont pû diminuer son ardeur, &
 il l'a poussée si loin , que nous es-
 perons de voir bientost ce grand

12 MERCURE

Ouvrage accompli, & nostre Province délivrée de l'Herésie que Calvin y avoit si fortement établie par les premières semences de sa mauvaise Doctrine. Il n'y a rien de si convenable aux desseins de nostre grand Roy, qui comme Fils Aîné de l'Eglise, s'employe continuellement pour l'augmentation de son Empire, & luy donne de nouvelles marques de la gloire qu'il trouve à la protéger, en prenant possession, en vertu des légitimes Traitez, des principales Places de l'entrée de l'Italie, afin d'estre plus facilement en état, par des Passages

qu'il s'ouvre, de garantir le Saint Siege des insultes des Infidelles, desquels il est si souvent menacé. Nous ne devons pas estre surpris de tant de succès avantageux dont nous voyons ses Projets suivis, ny de ce qu'il n'est pas moins au dessus des autres par la grādeur de ses Actions, que par la dignité de son Sceptre. parce qu'il regne par la justice. C'est ce qui luy attire tant de félicité, & qui fait qu'il étonne toute l'Europe autant par les mérites de sa vertu, que par les miracles de son regne. Je n'entreprends pas de faire icy son Eloge. Cette

14 MERCVRE

gloire est deuë à ces Personnes illustres qui président dans les premieres Compagnies du Royaume , lesquelles dans le temps que je vous parle employent la majesté de leur éloquence pour d'écrire les Actions de nostre grand Prince. Je me contenteray de vous dire qu'il n'est pas seulement juste dans ses guerres , généreux dans ses combats , modéré dans ses triomphes , & clément dans ses victoires ; mais qu'il est maistre de ses passions , & que pouvant augmenter l'étendue de ses Etats en augmentant ses Conquestes , toutes ses Actions ont

GALANT. 15

esté réglées par la justice, laquelle est le fondement de la Monarchie, & procure sa durée.

Avocats, dans vos nobles emplois, ne combattez pas tant pour l'honneur de la victoire, que pour la defence de la verité, & ne plaidez jamais de Causes que vous ne les croyiez justes.

Procureurs, ne flatez pas vos Parties dans leurs interests, puis que le Roy ne veut que ce qui est juste, sans se servir de sa puissance. Apprenez-leur à se soumettre aux Loix & aux Regles de la Justice.

16 MERCURE

Strasbourg & Cazal ayant fait parler toute l'Europe, ont esté une féconde & glorieuse matiere pour M^r de l'Académie Royale d'Arles, dont la plus pressante occupation est celle de travailler à l'envy sur les grandes Actions de Sa Majesté. Ainsi on n'en publie jamais aucune d'éclat, qu'ils ne choisissent quelqu'un de leur Corps pour faire un Discours à sa louange. Celuy que vous allez voir, & qu'ils m'ont fait la grace de m'envoyer depuis peu, est de M^r Guyon-

net de Vertron, l'un des Académiciens dont leur Compagnie est composée. Je croy, Madame, vous avoir déjà appris qu'elle prend le titre de *Fille aînée de l'Académie Françoisé*. Divers Ouvrages que vous avez veus de M^r Guyonnet de Vertron, vous l'ont si bien fait connoître, qu'il me seroit inutile de vous vanter son esprit. S'il s'est acquis vostre estime en se déclarant le Protecteur de vostre beau Sexe, il la mérite beaucoup davantage par le zele ardent

Decembre 1681.

B

18 MERCVRE

qu'il fait tous les jours paroistre, en ne laissant échapper aucune occasion de louer le Roy. C'est ce qu'il a fait souvent en Prose & en Vers, & quelquefois mesme en diverses Langues. Voyez avec combien d'art il a déployé son éloquence sur l'affaire de Strasbourg.



S22S222S:S222S2SS

PANEGYRIQUE

D U R O Y ,

ADRESSE' A MESSIEURS
de l'Académie Royale d'Arles.

MESSIEURS,

*Toute la Terre est surprise des
Actions de nostre grand Roy:
En effet elles surpassent ce qu'on a
vû de plus beau dans l'Anti-
quité, & ce Héros en fait plus
en un seul jour, que les plus ha-
biles Historiens, éloignez de tous*

B ij

20 MERCURE

embarras, n'en pourroient écrire en un an dans leurs Cabinets. Strasbourg & Cazal sont des témoignages glorieux & assurez de cette vérité ; c'est pourquoy je ne feindray point de dire , que la raison pour laquelle l'illustre Académie Françoisè a bien voulu recevoir dans son alliance l'Académie Royale , & celle de Soissons , n'a pas esté pour donner à LOUIS LE GRAND son auguste Protecteur, le Sceau de l'Immortalité, que ses faits héroïques, & ses éclatantes vertus, luy avoient déjà si justement acquis , ny pour nous en faire part

en qualité de Filles ; mais ç'a esté pour avoir plus de mains qui écrivissent ses Conquestes , & plus de langues unies ensemble , qui publiassent ses loüanges.

Je l'admire avec vous, Messieurs, ce grand Prince. Je l'admire comme vous avec tout le monde, & j'ose dire sans flatterie, qu'il a toutes les Vertus sans aucun défaut ; que luy seul a trouvé le secret de les pousser jusques où elles pouvoient aller, sans rencontrer ce trop qui fait le vice.

LOÜIS LE GRAND gouverne ses Sujets sans contrainte ; il les juge sans préoccupation ; il les

22 MERCURE

récompense sans bragues ; il protège ses Alliez sans interest ; il attaque l'Ennemy sans injustice ; il le punit sans emportement ; il vainc sans tromperie ; & il triomphe toujours sans orgueil.

Une seule de ces choses, toutes dignes des plus beaux Elôges, cependant toutes réunies dans l'auguste Personne de Sa Majesté, faisoit autrefois les Héros , & mesme les Dieux ; mais que dirons-nous de ce zele ardent & infatigable pour le culte du vray Dieu ? Suivons, Messieurs, suivons de pres nostre Héros , admirons sa conduite. Oüy sans-doute,

*renoncer à des droits si legitime-
ment deûs , donner sa voix contre
foy-mesme , c'est s'enrichir en
donnant, c'est estre à juste titre
le Pere & l'Amour de ses
Peuples; c'est triompher noble-
ment de la Justice , qui triomphe
de tout. Choisir avec jugement
parmy ses Sujets, les plus propres
à remplir les Charges importan-
tes de l'Etat, c'est estre Prudent.
Abolir les Duëls , & les Blas-
phêmes , c'est estre également
Puissant & Sage. Faire fleurir
les Académies , c'est estre le Pro-
tecteur des Sciences , & des
beaux Arts. Vaincre en tous*

24 MERCURE

*temps, en tous lieux ses Ennemis, c'est estre Invincible. Se vaincre soy-mesme, c'est estre LE GRAND par excellence. Estre toujours tranquile, quoy que dans un mouvement continuel (comme le marque l'une des * Devises gravées sur nostre superbe Obélisque, élevé à la gloire de LOUIS XIV.) c'est estre Incomparable.*

Mais avouëz avec moy, Messieurs, que quelques éclatans, quelques magnifiques, quelques illustres que soient ces surnoms, il n'y en a pas un neantmoins qui soit plus considérable, qui con-
** Quicquid similitur. vienne*

viennent mieux à nostre Prince, & mesme qui luy plaise davantage que celuy de Tres-Chrestien. C'est-là le dernier trait de son Tableau, puis que la pieté seule fait qu'un Roy est l'Image de la Divinité. Les Prétendus Reformez ne doivent donc pas estre surpris s'il employe toute sorte de moyens pour les retirer de l'Herésie. Le digne Successeur de Saint Loüis est fortement persuadé, que la Religion doit estre une parfaite Monarchie; que comme il n'y a qu'un seul Dieu, il n'y a aussi qu'une seule foy; que la différence du Culte est une espece d'i-

Decembre 1681.

C

26 MERCVRE

dolatrie ; que les plus dangereux Ennemis de l'Etat , sont ceux de l'Eglise ; & qu'enfin apres avoir gagné des Villes & des Provinces entieres , il faut tâcher de gagner des ames à Dieu.

Voila , Messieurs, voila l'occupation de LOÜIS LE GRAND, pour qui nous devons faire sans cesse des vœux , si nous voulons voir sous son Regne l'Unité de la Religion ; & si pour comble de bonheur & de gloire, le Ciel seconde ses pieux desseins, nous verrons le Fils Aîné de l'Eglise porter l'Etendart de la Croix aussi loin que les Lys.

Je vous ay promis de vous faire part des Cérémonies qui ont esté observées en établissant la Chancellerie de Tournay ; il faut m'acquitter de ma parole. Tournay a eu de tout temps des avantages tres-particuliers, jusqu'à posséder celui d'avoir esté la demeure de nos Roys, au commencement de la Monarchie. Sa Majesté l'ayant adjouté à ses Conquestes en 1667. ne luy pouvoit mieux marquer son estime, qu'en l'honorant de la garde de son Sceau. Elle

C ij

28 MERCURE

décharge par là ses Habitans , & toutes les Jurisdictions qui relevent du Conseil Souverain de cette Ville, des grand frais qu'il falloit faire pout obtenir des Lettres à la Chancellerie de Paris , ce qui apportoit toujours beaucoup de retardement aux affaires. Le Mercredy 15. d'Octobre ayant esté choisi pour la premiere ouverture de celle dont je vous aprens l'établissement, Messieurs du Chapitre de l'Eglise Cathédrale firent sonner le soir précédent la

grosse Blanche, qui est une Cloche que l'on ne sonne jamais qu'à la mort de l'Evesque & des Chanoines, & dans les occasions extraordinaires. On l'appelle ainsi, à cause de sa grosseur, & du don que la Reine Blanche, Mère de S. Loüis, en fit autrefois à cette Eglise. La mesme Cloche fut encore sonnée le matin du Mercredy, & sur les neuf heures, M^r Maqueron Secrétaire du Roy, porta les Sceaux & la Subdélégation de M^r le Chancelier à M^r le Premier

C iij

30 MERCURE

Président de Tournay. Il estoit accompagné de M^{rs} Huez, le Noir, Cazier, de la Chapelle, Perrette, & Héron, tous en Robe de Cérémonie de satin noir, ayant un Cordon d'or, & des Gands à frange de mesme matiere; & de M^r de l'Isle & le Sage en Robe d'Avocats. Le S^r Longchamp Chauffecire les suivoit en habit gris avec l'épée au côté. M^r Huez Secrétaire du Roy, & Contrôleur en la Chancellerie de Paris, & M^{re} le Noir, Cazier, & Héron,

GALANT.

aussi Secrétaires du Roy,
ont esté choisis par Sa Ma-
jesté, qui les a tous honorez
de Commissions signées de
sa main, pour exercer les
Charges de cette Chancel-
liere, jusqu'à ce qu'il y en ait
assez de venduës pour tenir
le Sceau. M^r Huez y fait la
Charge d'Audiencier; M^r de
la Chapelle, Frere de M^r de
l'Isle, Secrétaire du Roy,
celle de Controlleur; & M^r
de l'Isle Fils du mesme Secr-
taire du Roy, & M^r le Sage,
tous deux Avocats au Par-
lement, y sont en qualité de

C iiij

Référendaires. M^r Perrette est le premier qui ait traité de l'une des Charges de cette nouvelle Création. En arrivant chez M^r le Premier Président, ils le trouvèrent en Robe de Velours noir. Après que M^r Maqueron luy eut présenté les Sceaux dans un petit Coffre cacheté des Armes de M^r le Chancelier, avec la Lettre de ce digne Chef de la Justice , & la Subdélégation qu'il luy envoyoit , on leut l'une & l'autre , & le Coffre fut ouvert. On le referma en suite ; ce

qui estant fait , le Chauffe-
 cire le prit pour le porter au
 Carrosse de M^r le Premier
 Président, qui y monta à la
 gauche des Sceaux. M^r Ma-
 queron se plaça sur le de-
 vant , ainsi que M^r Huez.
 Le reste des Officiers monta
 dans d'autres Carrosses. Ce-
 luy de M^r le Premier Prési-
 dent Garde-scel estoit précé-
 dé par deux Huissiers à pied,
 l'un & l'autre en Robe & en
 Toque de velours. Ils allé-
 rent dans cet ordre à l'E-
 glise Cathédrale, où ils des-
 cendirent à la principale

34 MERCVRE

Porte. Le Chauffecire prit alors les Sceaux, & les porta immédiatement devant M^r le Premier Président. Les Secrétaires du Roy suivoient deux à deux. Ils entrèrent ainsi dans le Chœur, & y prirent les places qui leur estoient préparées. Les deux Huissiers estoient à la teste, ayant derrière eux le Chauffecire. On posa les Sceaux sur une Table, couverte d'un Tapis de velours violet, semé de Fleurs de Lys d'or, avec un Carreau de mesme parure. Un peu plus bas estoit un

Prie-Dieu, & un semblable Carreau, sur lequel M^r le Premier Président se mit à genoux. Il avoit derrière luy un Fauteuil avec un Carreau de velours rouge. A sa main gauche estoient deux rangs de Bancs couverts de velours violet, sur lesquels furent placez les Secrétaires du Roy, & autres Officiers de cette nouvelle Chancellerie. Les hautes Chaires du Chœur estoient remplies de Messieurs du Conseil Souverain, de M^r le Grand Bailly, & des Chanoines. Quan-

36 MERCURE

tité de Dames de qualité avoient pris leurs places vers l'Autel, & une foule incroyable d'autres Personnes de toutes conditions , occupoit le reste de l'espace. La Messe fut solennellement célébrée par M^r le Doyen , qui officioit en l'absence de M^r l'Evêque de Tournay , ayant deux Chanoines pour Diacre & Sousdiacre , & cinq autres Assistans, tous revestus des plus beaux ornemens de la Cathédrale , qui sont tres-superbes , tant par leur matière , que par la riche bro-

derie dont ils sont couverts,
 La Musique qui est meilleure à Tournay que dans tout le reste de la Flandre, se fit particulièrement admirer dans cette Cérémonie. La Messe étant achevée, M^{rs} du Conseil Souverain sortirent, ainsi que M^r le Premier Président & les Secrétaires du Roy. Ces derniers gardant toujours le mesme ordre, se rendirent dans la Salle de la Chancellerie, qu'on avoit parée fort proprement d'une Tapissérie à fond bleu, toute parsemée de Fleurs de Lys.

38 MERCVRE

Chacun ayant pris sa place, M^r le Procureur Général du Conseil Souverain se mit sur une Chaise à costé de M^r le Premier Président Garde-scel, de la mesme sorte que M^r le Procureur Général des Requestes de l'Hostel a coûtume de se mettre à la Chancellerie de Paris. En suite on ouvrit les Sceaux, tous les Officiers estant debout & nuë teste, ainsi qu'un nombre infiny de Spéctateurs, qui remplissoient la Salle du Sceau. On demeura de cette manière pendant que M^r

Huez fit lecture à haute voix de l'Edit de Création de cette Chancellerie, de l'Arrest du Conseil pour les Survivances, de la Déclaration du Roy pour l'explication des Privilèges, & de la Subdélégation de Monsieur le Chancelier à M^r le Premier Président. Alors, chacun s'estant assis & couvert, M^r Perrette, Secrétaire du Roy, fut installé, & M^r Maqueron & le Noir, présentèrent chacun deux Officiers, à qui on fit prester le serment; après quoy M^{rs} le Sage & de

40 MERCVRE

l'Isle firent rapport des Lettres de Justice qu'il y avoit à sceller. On scella le tout : ce qui estant fait, M^r le Premier Président renferma le Sceau , qu'il fit mettre en sa présence dans un Coffre, scellé dans le mur, & fermé de quatre Clefs. L'une de ces Clefs luy fut donnée, un autre à M^r Huez , la troisième à M^r Maqueron, & la dernière à M^r de la Chapelle. Le Coffre des Expéditions estant fermé, chacun sortit de la Salle. M^r le Premier Président Gardescel, précédé
des

des deux Huissiers , monta en Carrosse, & fut reconduit chez luy, pour cette fois seulement , suivy des mesmes Officiers de la Chancellerie, dans le mesme ordre qu'ils avoient esté le prendre. Ces Officiers revinrent en suite faire le Contrôlle des Lettres qui avoient esté scellées. Les Droits & Emolumens que l'on en tira ce premier jour furent destinez aux Pauvres. On alla de là dans la Maison de M^r le Baron de Lanoy, où les Secrétaires du Roy estoient logez. Ils y traitèrent

Decembre 1681. D

42 MERCVRE

avec toute la magnificence possible M^r le Premier Président, M^r le Procureur Général, M^r le Doyen & les autres Chanoines officians. On servit deux Tables avec une entière propreté, & l'on y but les santéz du Roy, de la Reyne, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & en suite celle de M^r le Chancelier.

La soumission que les Habitans de Strasbourg ont faite au Roy, a donné lieu aux Devises que trouverez dans cette Planche.

• Un Nuage épais remply de Foudres avec des Eclairs qu'on en voit sortir , fait le Corps de la premiere. Ces mots en font l'Ame, *Solo fulgure terret.* Le Roy fait à peine avancer quelques Troupes vers Strasbourg, que sans qu'on ait attaqué la Place, il reçoit la nouvelle de sa Capitulation.

La seconde est un Roseau battu d'un grand vent, avec ces paroles , *vitat curvata fronte ruinam.* Quelque résistance qu'eust pû faire la Ville de Strasbourg , elle

D ij

44 MERCURE

n'eust fait qu'augmenter la gloire du Roy , & attirer sa colere ; au lieu qu'en se soumettant, elle a mérité la conservation de ses Privileges.

La troisième regarde l'étonnant secret de cette entreprise, qui n'a éclaté que par son entier succès. Cette Devise a pour Corps un Fusil qui tire, & ces paroles pour Ame, *Minis est promptior ictus.*

On a fait la quatrième sur la construction de la Citadelle entre le Pont & la Ville. Cette Citadelle dans

la situation que je viens de vous marquer, luy sert de Corps; & elle a ces mots pour Ame. *Servat et observat.* Une Citadelle n'est pas faite seulement pour servir de défense à une Ville, mais pour observer les démarches des Mutins qui voudroient corrompre la fidelité des Habitans.

La cinquième, qui est Devise & Emblème, a esté faite sur le rétablissement de la Religion Catholique dans la Ville de Strasbourg. Elle a pour Corps une Lune éclip-

46 MERCURE

fée, qui commence à recouvrer sa lumière. *Aspectu reddita Lux est*, sont les paroles qui luy servent d'Ame. Tout le monde sçait que la Lune emprunte sa clarté du Soleil, & qu'elle ne souffre jamais d'Eclipse que quand elle ne peut recevoir la lumière de ce grand Astre. L'Eglise Catholique, que l'Ecriture & les Pères ont comparée à la Lune, comme le Sauveur du Monde au Soleil, avoit souffert dans Strasbourg une malheureuse & longue Eclipse par l'Héré-

lie ; mais enfin Sa Majesté l'a dissipée , en y rétablissant l'exercice de la véritable Religion. Ces cinq Devises sont de M^r de Sinprou.

On ne peut donner de trop fréquentes leçons aux Avarés. Ainsi , Madame, quoy que je vous aye déjà envoyé dans quelqu'une de mes Lettres une Fable sur la Poule aux Oeufs d'or, vous en voudrez bien voir une seconde d'un autre Auteur sur cette même matière. Elle est du Berger Fidelle des Accates. L'agréable tour qu'il donne

aux Sujets qu'il traite, a un caractère particulier qui ne fçavroit manquer de vous plaire.

LAPVLE.

F A B L E.

*Dont le subtil esprit s'est acquis tant
de gloire,*

Nous a laissé la merveilleuse Histoire

*D'une Poule qu'avoit un Paisan du
Mogor.*

Elle

GALANT. 49

Elle pendoit (dit-il) tous les jours un
Ocuſ d'or.

Cet avare Manan fut aſſez fat pour
croire

Que dans le ventre elle avoit un
tréſor.

Il l'ouvrit dans cette croyance,
Et n'y trouva que quelques grains de
Blé,

Qui n'avoient encor pû ſe changer
en ſubſtance.

A cette viſion de douleur accablé,
Il ſe plaignit d'avoir par un trait
d'innocence

Perdu ſa plus douce eſperance,
Sa joye & ſon unique bien;
Mais ſes regrets ne ſervirent de
rien.



Brillant métal auquel les Hommes,
Dans l'âge de fer où nous ſommes,
Décembre 1681. E

50 MERCURE

Mettent tout leur bonheur, & trouvent
tant d'appas,

Helas, à quoy ne les portes-tu pas?

Pour t'acquérir le Matelot-pen sage
Sur un fustle Vaisseau-court les mers
hardiment;

Un Juge intéressé par toy vend son
suffrage;

On fait par toy faire un faux Testa-
ment;

Les Témoins apostez le signent sans
le lire,

Iris se radoucit auprès de son Amant,

Sa Sœur Mariane fait pire,

Et tous enfin vivent sous ton em-
pire.

De la terre pourtant tu n'es qu'un ex-
crément,

Un excrément abjet & méprisable,

Que nostre seul caprice a rendu pré-
cieux;

GALANT. 5F

*Quoy que l'Avaré, avide, insatiable
Te devore sans cesse, & du cœur &
des yeux,*

*Pour cela tu n'en vaux pas mieux;
Mais revenons à nostre Fable.*

*Voicy Lecteurs, quel en est le vray
sens.*

*Au lieu de vous rompre la teste
A chercher les moyens de devenir
puissans,
Contentez-vous d'une fortune hon-
neste.*

Vous avez déjà sans dou-
te entendu parler de Mont-
Louïs. C'est une Place que
Sa Majesté fait bâtir depuis
trois ans en Cerdagne, à
deux lieuës de Puycerda, au
plus haut des Pyrenées, pour

E ij

52 MERCVRE

mettre le Languedoc & le Roussillon à couvert des insultes des Ennemis, auxquelles ces deux Provinces avoient esté exposées pendant les dernières guerres. Cette Place qui donne une entrée facile en Espagne, du costé de la Plaine d'Urgel, n'y en ayant aucune considérable jusqu'à Lérida, est composée d'une Citadelle à quatre grands Bastions, & d'une Ville revestue & fortifiée à proportion, avec des dépenses extraordinaires, & telles qu'il est aisé de juger pour

l'exécution d'une pareille entreprise ; où près de cinq mille Hommes sont employez toutes les Campagnes. La Citadelle, malgré la rigueur de ce climat, qui ne permet d'y travailler que cinq mois au plus dans toute l'année ; se trouvant en état de recevoir la Garnison que le Roy y destinoit cet Hyver, M^r le Comte de Chazeron, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté & de la Province de Roussillon, & M^r Trobat, Président au Conseil Souve-

54 MERCURE

rain , & Intendant au mef-
me Pays , s'y rendirent le
vingt-troisième d'Octobre
dernier , accompagnez de
M^r de Zurtauben , Inſpe-
cteur Général des Troupes,
Colonel Commandant du
Régiment de Furftemberg;
de M^r de la Cauſſade Lieu-
tenant pour le Roy de la Ci-
tadelle de Perpignan , & de
pluſieurs autres Officiers,
pour la Bénédiction qui ſe
devoit faire de cette Place,
le Dimanche vingt-fixième
du meſme mois , & quoy
que les neiges & les pluyes

n'eussent point cessé toute la semaine jusqu'au Samedi au soir, Dieu qui seconde toujours les Actions de nostre pieux Monarque, rendit ce jour le plus beau qui eust paru depuis fort long-temps.

Toutes les Troupes, au nombre de plus de quatre mille hommes d'Infanterie, qui campoient aux environs, se rendirent le matin dans la Citadelle, dont elles bordèrent les ramparts, avec des munitions pour les Salves qui leur seroient ordonnées pendant la Cérémonie, en mes-

E iij

56 MERCURE

me temps que se feroient celles de trente Pièces de Canon , qu'on y avoit amenées depuis un mois. Ensuite Messieurs de Chazeron Lieutenant Général, Trobat Intendant, Durban de Fortia Gouverneur de la Place, de Longpré Lieutenant de Roy , de S. Martin Major, & de Malézieu Commissaire des Guerres, chargé depuis trois ans de la Police de ces Troupes, dont il s'acquitte aussi dignement qu'on le puisse faire ; estant entrez dans la Chapelle de la Cita-

delle, avec tout le reste des Officiers, une grande Messe y fut célébrée avec toute la pompe possible. Si-tost qu'on la commença, les Ingénieurs employez à la construction de la Place, partirent de la Maison de M. Durban, précédés de quatre Trompetes, de douze Hautbois, & de vingt-quatre Tambours, que suivoient quatre Sergens. M. la Lande principal Ingénieur, portoit un Bassin, dans lequel estoient trois Clefs dorées, attachées ensemble par un Ruban

58 MERCVRE

bleu. Quatre autres Sergens marchoient après les Ingénieurs , suivis de quelques Soldats , & d'une foule incroyable de Peuple Ils entrèrent par la Porte Royale, où M^r le Chevalier Durban, Cadet dans la Compagnie Colonelle du Régiment de Furstemberg, estoit en Faction d'un costé, & M^r Margau, Cadet dans celuy d'Estoppa, de l'autre. Ils s'arrestèrent proche la Chapelle, jusqu'à l'heure de l'Offrande. Quand cette heure fut venuë, les Ingénieurs marchèrent

jusques à la porte , où celuy
 qui portoit les Clefs présenta
 le Bassin à M^r de Malezieu,
 qui le donna à M^r Trobat.
 Cét Intendant l'ayant pris,
 alla se mettre à genoux sur
 le Marchepied de l'Autel,
 pour faire benir les Clefs de
 la Place, ce qui fut fait par
 M^r Arnaud Recteur du lieu,
 qui officioit. Cette Bénédi-
 ction finie , M^r Trobat pré-
 senta le Bassin à M^r de Cha-
 zeron, qui prenant les Clefs,
 les délivra à M^r Durban.
 Ce dernier les remit entre
 les mains de M^r de Longpré

60 MERCURE

Lieutenant de Roy , d'où elles passèrent entre celles de M^r de S. Martin Major, de M^r Creté Aide-Major , & enfin de M^r de S. Laurens Capitaine des Portes, qui les garda jusqu'à la fin de la Messe. Tout cela se fit au bruit des Trompetes, Hautbois & Tambours, avec les acclamations publiques de *Vive le Roy*. La première Salve de toute la Mousqueterie s'estant faite en ce moment, fut suivie de celle du Canon, & l'une & l'autre réitérée pendant l'Elevation.

La Messe estant achevée, on chanta les Prières pour le Roy, après lesquelles on alla benir la Citadelle, & porter les Clefs au Logis du Gouverneur. Quand on y fut arrivé, le Capitaine des Portes luy remit ces Clefs qu'il avoit toujours gardées, & là on fit la Bénédiction de la Citadelle, après quoy on s'en retourna à la Chapelle en chantant le *Te Deum*, au bruit du Canon & de la Mousqueterie. La Cérémonie finit par un superbe Repas que M^r Durban donna

62 MERCURE

à la Compagnie. Voyez, Madame, jusqu'où s'étend le pouvoir du Roy. Faire bâtir une Place, aussi forte qu'importante, dans l'endroit de plus desert de tout son Royaume, & qui jusques-là avoit paru le moins habitable, n'est-ce pas se rendre en quelque façon le Maître de la Nature, c'est à dire, d'une Reyne à laquelle tous les Hommes sont soumis ? Il m'en est tombé entre les mains un Panégyrique qui mérite bien que vous le voyiez. Je parle de

la Nature, dont M^r Thior
Conseiller & Avocat du
Roy au Présidial de la Flé-
che, releva merveilleuse-
ment les avantages le Jeudy
13. de l'autre mois, à l'ou-
verture d'u Palais. Quoy que
ce Panégyrique soit un peu
long, la solidité du raison-
nement, & la profonde éru-
dition y sont si bien jointes
avec le brillant, que tout
dénué qu'il est des graces
que luy presta son Autheur
en le prononçant, je ne dou-
te point qu'il ne vous don-
né le mesme plaisir qu'en

64 MERCURE

ont receu ceux qui l'ont entendu. Dans la nombreuse Assemblée qui fut présente à cette Ouverture , il n'y eut Personne qui n'en demeurast charmé. Si vos Amies se trouvent embarrassées des citations Latines, vous prendrez le soin de leur en donner l'explication.



S22S222S.S222S2SS

DISCOVERS

Prononcé à l'ouverture du
Présidial de la Flèche le 13.
Novembre 1681.

MESSIEURS,

*Le Sujet de nostre dernier
Discours éleva nos pensées au
dessus de la Nature, & nous fit
presque parler le langage des
AnGES, en vous faisant voir une
justice qui sortoit du sein de Dieu,
laquelle apres avoir parcouru sur
Decembre 1681.*

E

66 MERCURE

un Char de triomphe et tous les différens ordres de l'Univers, & répandus ses douces influences par tout, acheva la révolution de son cours, en retournant par la Nature humaine se réunir à Dieu son premier principe. Aujourd'huy la Justice paroîtra plus sensible à vos yeux. Vous la verrez triompher dans les Loix de la Nature, & nous ne parlerons que le langage des Hommes. Dans ce dessein j'ay considéré la Nature comme une auguste Princesse, dont l'Empire est étably dès la naissance du Monde, & dont la vieillesse a conservé jusqu'à présent l'éclat

de sa premiere beauté, & n'a point effacé dessus son visage ces caracteres précieux de grandeur & de majesté, ny diminué aucun des charmes qui la rendent si aimable. J'ay considéré tous les Estres créez, comme des Vassaux fidelles qui respectent & adorent ses Loix, & qui sans contrainte obeïssent à cette belle Souveraine. J'ay reconnu qu'elle regne si doucement sur les Hommes, qu'il ne semble pas qu'elle commande, ny qu'elle use de son pouvoir. Elle s'insinuë dans nostre ame pour la diriger; elle s'unit avec nostre esprit pour l'éclairer; elle se joint avec

66 MERCURE

nos sens, pour les conduire; elle agit par nous, afin de nous faire agir par elle-mesme; & elle imprime si bien ses Loix dans nos cœurs, qu'elle en fait un Tribunal où elle tient sa Justice, *Lex scripta in cordibus nostris.*

Qu'on ne dise point que cette *eyne* est devenue esclave; que dans le premier Siecle elle fut souillée du sang d'Abel; qu'elle n'a pû demeurer long-temps Vierge sans se laisser corrompre; que mesme un Conquerant a triomphé d'elle, ayant arresté le Soleil dans la rapidité de sa course, pour éclairer, & pour servir

à sa victoire ; qu'enfin cette pauvre Reyne s'est veüe aux derniers abois , & que peu s'en est fallu qu'elle n'ait esté noyée dans les eaux du Deluge ; que depuis ce temps-là elle est devenue sujette à mille maladies ; que les tremblemens de terre marquent déjà sa foiblesse ; qu'elle est si vieille qu'elle ne peut plus produire ; qu'elle n'a pas trois mois l'année de santé , & que pendant l'Eté elle a des accès de fièvre tres-violens , & l'Hyver des frissons qui la transissent , & qui nous font connoître que sa fin approche ; qu'au reste ses Loix sont tyrann

riques ; que la Justice estant une habitude de la volonté , n'est point un ouvrage de la Nature ; & qu'enfin s'il y avoit une Justice naturelle , ses Loix seroient uniformes , perpétuelles & immuables.

Voila, Messieurs, les propos outrageux que l'on tient de cette Reyne. Quel aveuglement? Est-il possible que celle que tous les Hommes devoient honorer d'un culte particulier, soit si indignement traitée? Souffriray-je qu'on noircisse une Innocente de crimes, dont elle ne fut jamais coupable? C'est ainsi que des Sujets

traîtres & infidelles , décrivent le
 Gouvernement de leur Reyne le-
 gitime , pour secoïer le joug de
 l'obeïssance ; c'est par ces voyes
 qu'ils se font un chemin pour
 venir à la Rebellion. Cruels qui
 accusez la Nature , imputez-
 vous les crimes que vous luy re-
 prochez ? Elle est si ingenieuse
 dans ses desseins , si pure dans ses
 productions , si juste dans ses ou-
 vrages , si prudente dans sa con-
 duite , & si équitable dans ses
 Loix , que les Sages du monde en
 demeurent surpris d'admiration
 & d'étonnement. Il n'y a que
 ces inhumains qui ne veulent pas

72 MERCURE

épargner leur Mère & leur Reine, qui n'est criminelle que pour leur avoir donné la naissance.

Vous attendez, Messieurs, que je prenne la querelle de cette illustre Innocente, & que je me declare de son par y. Comme je voy que personne n'a jamais parlé assez hautement pour la Nature, je la défendray avec toute le zele dont mon ame est capable. Je la protégeray de toutes mes forces, & la vangeray de tous les outrages qu'elle a reçeus. Quoy qu'il semble qu'elle soit foible contre un si grand nombre d'Ennemis, si elle est assez heu-
reuse

reuse pour obtenir le secours de
vostre protection. J'espere, Mes-
sieurs, après vous avoir parlé
toujours depuis vingt & un an
de la Justice, remettre aujour-
d'huy la Nature sur le Trône,
& ranger tous les Rebelles sous
l'autorité de ses Loix.

Tout ce qui est soumis à la di-
vine Providence est conduit &
dirigé par la Loy éternelle, &
en reçoit une impression qui luy
donne l'inclination de se mainte-
nir dans son état, & d'arriver
à sa fin. Or comme entre tous les
estres d'icy bas, les Creatures rai-
sonnables sont d'une maniere plus

Decembre 1681.

G

74 MERCURE

noble & plus excellente sou-
 mises à cette divine Providence,
 par la communication qu'elles en
 reçoivent, afin de pourvoir non
 seulement à leurs besoins, mais
 encore aux necessitez des autres
 créatures; aussi par l'infusion &
 par l'irradiation de cette raison
 éternelle, elles ont une inclina-
 tion naturelle de faire chacune
 leur devoir, & de parvenir à
 leur fin. Cette participation de
 la Loy éternelle dans les Créatu-
 res raisonnables, est ce que nous
 appellons la Loy de la Nature;
 d'où vient que le Prophete Roy,
 après avoir exhorté toutes les

Nations du monde à se sacrifier
à la Justice, sacrificatē sacri-
ficiū iustitiæ, & comme si
on luy eust demandé, qui est-ce
qui nous enseignera le bien qu'il
faut faire pour garder la Justice,
multi dicunt quis ostendit
nobis bona? il répond admira-
blement, que la lumière de la
raison naturelle brille incessam-
ment à nos yeux, signatum est
super nos lumen; & c'est le
rayon de cette éclatante lumière,
que nous appellons la Loy de
la Nature.

Comme donc tous les Hommes
tiennent en partie leur estre du

G ij

76 MERCURE

bienfait de la Nature, elle a aussi pourveu aux moyens necessaires pour les y entretenir. A cette fin elle leur a donné certaines notions de ce qui est bon & de ce qui est mauvais, & leur a inspiré le desir de la société. Elle s'est fait connoître à nostre esprit pour une Mere commune qui demande à ses Enfans une concorde mutuelle, qui desire entr'eux une affection reciproque, & une reconnoissance du bien que les uns auront procuré aux autres. Elle leur a aussi imprimé l'horreur de l'ingratitude, & le desir de s'opposer à ceux qui font quelque outrage à

leur Prochain & qui apportent
de la confusion à l'ordre public,
& à la tranquillité commune.

Ce qui se fait donc par les Hom-
mes dans ces sentimens, est ap-
pellé droit, équité, ou justice na-
turelle. Car cette Justice n'est au-
tre chose que la proportion, le
rapport & l'exacte convenance
des pensées humaines avec cette
raison universelle, & un alti-
gnement de nos actions avec sa
droiture, laquelle nous est donnée
à connoître par la secrète intel-
ligence que la Nature entretient
avec nôtre esprit.

O la belle école, que l'école

G iij

78. MERCURE

de la Nature ! Tous les Hommes, depuis le plus sçavant jusqu'au plus simple Villageois, sont gradués dès le berceau dans cette celebre université ; *illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum*. L'entendement humain devient riche dès l'instant mesme de sa naissance ; & si tous les Hommes ne sont pas totalement imbus, autant les uns que les autres, d'une connoissance parfaite du vray & du bon, du moins rien ne leur manque pour s'en former une image fidelle, en laissant travailler leur raison sur les premiers

III D

traits que la Nature y a ébauchez.

Le Monde est une grande République. Tant de Nations différentes font les divers ordres qui la composent. Il semble que cette multitude d'Hommes presque infinie, y devoit apporter de la confusion, tant à cause de la diversité des humeurs que pour la différence des climats; mais la Nature les a liez si étroitement les uns avec les autres, & en a fait une si agreable société, que vivant tous sous le mesme Ciel, & n'estant éclairez que du mesme Soleil, ils n'ont aussi qu'une

80 MERCURE

mesme. Loy que la Nature a gravée dans leur cœur ; de manière que tous ces Peuples dont les inclinations sont si différentes , les uns estant polis & civilisez , les autres sauvages & barbares , sont réunis par la Nature , comme des membres qui ne font qu'un mesme corps , & elle agit si puissamment dans leurs esprits , qu'elle cause dans les uns & dans les autres presque les mesmes sentimens ; & de vray , comme tous les Hommes sont obligez de suivre les Loix de l'Etat où ils ont pris naissance & où ils demeurent , aussi comme habitans de ce

Monde, ils sont également obligés aux Loix de la Nature. Les Ordonnances des Roys & les Constitutions des Empereurs ne sont que des Statuts particuliers pour leurs Peuples, en comparaison des Loix de la Nature, qui obligent toutes les Nations de la terre.

Qu'on cherche dans les Cavernes les plus profondes; qu'on pénétre dans les solitudes les plus reculéees; qu'on visite ces terres inconnues, qui semblent pour ainsi dire avoir échappé aux connoissances de la Nature, & n'estre point de son domaine; on y trouvera des Hommes qui n'ont ja-

82 MERCURE

mais en de compagnie qu'avec les Tygres & les Lyons; on en pourra mesme trouver d'autres qui n'auront jamais veu la clarté du jour ; mais on n'en verra jamais un seul qui n'ait pas esté éclairé des lumieres de la Nature , & dans le cœur duquel elle n'ait pas imprimé ses Loix.

Il n'y a point d'endroit dans l'Univers qui ne soit de sa Jurisdiction, & personne ne peut estre déchargé de l'obligation qu'il a de la suivre. Vous Princes, vous Empereurs , qui n'avez point de Supérieurs en terre , qui ne tenez à Dieu que par vous-mesmes,

Et qui estes indépendans de tout
 le reste des Hommes, vous ne l'é-
 tes pas de la Justice naturelle.
 Quoy que vous fassiez trembler
 la terre sous l'autorité de vos
 Loix, vous n'estes pas affranchis
 de celles de la Nature, Et toutes
 les fois que vous les violez Et
 que vous rompez ce divin lien
 qui soutient l'ordre du monde,
 pour se vanger de vous, Et pour
 vous punir de vostre crime, elle
 vous envoie des fleaux, Et vous
 persecute jusque dans vos triom-
 phes, ne vous permettant pas de
 jouir avec plaisir des succès les
 plus glorieux, Et des prosperi-

84 MERCURE

tez les plus éclatantes.

Il ne faut point s'étonner, Messieurs, si la Loy naturelle est si generale & si puissante, puis qu'elle participe de la Loy éternelle, & qu'elle est originaire du Ciel. Dieu, tout-puissant qu'il est, est pour ainsi dire soumis à cette Loy de la Nature; & quoy qu'il ait arresté le Soleil au combat de Josué, quoy qu'il ait commandé à Abraham de faire mourir son Fils innocent; & aux Israélites de prendre & d'enlever les Vases d'or des Egyptiens, on ne peut pas dire pour cela, qu'il ait jamais inter-

rompu le cours de la Nature, ny violé aucune de ses Loix, parce qu'il y a une telle conformité de la Nature à ses volontez, que tout ce qu'il fait c'est la nature de la chose mesme. Quid Natura nisi Deus, & divina ratio toti mundo inserta? C'estoit peut-estre à cause de cela que les Stoiciens disoient que Dieu & la Nature n'estoient qu'une mesme chose. En effet la Nature est un extrait de la grandeur de Dieu, & un écoulement de sa Toute-puissance; & la Loy de la Nature un rayon de la Loy eternelle, dont il nous a fait un present com-

86 MERCURE

me d'un phare qui nous éclaire pendant nostre vie. C'est une science incorporée avec nous, bûtinée au dedans de nous-mesmes, & infuse dans l'essence de nostre ame. Aussi Saint Augustin disoit, que pour avoir cette notion de la Loy naturelle, il n'a pas eu besoin de lire les Livres, cette Loy estant si conuë d'elle mesme, que les Pasteurs la chantent sur les montagnes, les Poëtes sur les Theatres, les Ignorans dans leurs Cercles, les Doctes dans leurs Bibliothèques, les Maistres dans leurs Ecoles, les Evêques dans leurs Eglises, & le Genre-humain sur toute la terre.

Mais ce qui releve davantage la Loy de la Nature, c'est qu'elle est une source feconde, de laquelle plusieurs autres Loix sont dérivées, & comme un principe universel, duquel on tire des consequences infinies; & de fait, l'ordre & le concert de toute la Nature qui nous fait entendre qu'il y a un Dieu, tout bon, tout juste & tout-puissant, qui nous a aimez le premier puis qu'il nous a donné l'estre; qui a prévenu par ses soins nos necessitez, puis que mesme pour nous donner du contentement dans la vie, il a créé tant de choses agrea-

bles ; cet ordre & ce concert qui nous fait connoître un Dieu , ne nous enseigne - t - il pas que nous luy devons nos hommages comme à nostre Souverain , & à luy seul nos adorations ? & voilà, Messieurs , comme la première des Loix divines est tirée du centre de la Nature.

Cette belle Harmonie de tous les Etres qui en reconnoît un supérieur à tous les autres , ne nous apprend-elle pas que nous devons à ce premier estre nos premiers honneurs ? & voilà encore comme la seconde des Loix divines est tirée du centre de la Loi de la Nature.

Les merveilles qui se sont accomplies dans la Nature au septième jour, & comme ce jour-là ce fut la première fois que la Nature tint ses grands jours, qu'elle publia à l'esprit de l'Homme les Loix qu'elle venoit de graver dans son cœur, ce même jour ne devoit-il pas estre le jour du sacré repos destiné au Souverain Legislatteur par un culte particulier ? Et voila comme la troisième des Loix Divines, est pour ainsi dire formée par la Eoy de la Nature.

La subordination par laquelle la Nature a soumis les moins-

Decembre 1681.

H

90 MIRCVRE

des aux plus grands, & la reconnaissance qu'elle inspire des bienfaits que l'on a reçus, n'a-t-elle pas donné lieu au quatrième Commandement de la Loy divine, par lequel les Enfans sont obligés à honorer leurs Parens ?

Cette liaison enfin que la Loy de la Nature a fait entre tous les Hommes, auxquels elle défend de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas nous estre fait, n'a-t-elle pas enfanté, pour ainsi parler, les autres Loix divines concernant la charité & la dilection du Prochain, en défendant de luy faire aucun outrage

dans sa vie, dans son honneur,
 & dans ses biens ? Tant il est
 vray que le droit naturel est la
 base sur laquelle on a fondé le
 Droit divin. Le Docteur Ange-
 lique dit, que l'amour envers
 Dieu & envers le Prochain est
 le premier precepte de la Nature,
 & cependant c'est-là le point où
 toutes les Loix divines & hu-
 maines aboutissent, comme les
 lignes à leur centre. C'est le Som-
 maire du Droit Canonique &
 Civil. C'est de là que dépend la
 Loy & les Prophetes. Qui est
 sçavant en cela est un grand Ju-
 risconsulte. Enfin tous cela n'est

fondé que sur la Loy de la Na-
 ture. Gratien l'a dit avant moy,
 au commencement des Canons.
 Jus naturale est quod in Lege
 & in Evangelio continetur.
 Car le but de la Loy de la Na-
 ture, n'est autre chose que de
 concilier les Hommes avec les
 Hommes, & les uns & les au-
 tres avec Dieu. C'est pourquoy
 Dieu qui est la Justice mesme,
 & qui a voulu prononcer ses
 Loix de sa sainte bouche, &
 les écrire de ses doigts sacrez, les
 attirées du centre de la Loy de la
 Nature, pour les rendre plus con-
 formes à nostre estat, & plus

saintes, & plus inviolables.

Aussi l'Angede l'Ecole a dit, que quoy que la Loy de grace, cette Loy miraculeuse, soit plus efficace que la Loy de la Nature, toutesfois la Loy de la Nature est plus essentielle à l'Homme; & de vray le grand Saint Augustin a fort bien remarqué sur le cinquante-septième Pseaume, qu'avant que la Loy de Moysè fust donnée, Dieu l'avait écrite dans le cœur des Hommes, & n'avait pas permis qu'ils l'ignorassent; & pour oster l'occasion de se plaindre que quelque chose leur eust manqué, Dieu avait

94 MERCURE

encore voulu graver sur les Tables, ce que les Hommes n'auroient pas voulu lire dans leur cœur.

Nous pouvons dire, enche-
rissant sur la pensée de S. Paul,
que les Loix n'ont pas tant esté
faïtes pour diriger les Hommes,
que pour faire connoistre les cri-
mes qu'ils avoient commis con-
tre cette Loy naturelle, per le-
gem cognitio peccati. Ces
Loix écrites, à le bien prendre, ne
sont pas des Loix, mais des Sen-
tences de condamnation pronon-
cées contre celuy que la Nature a
jugé coupable. Ces Loix en-

core un coup ne sont pas des Loix, mais une confrontation literalle, par laquelle le Criminel demeure deuëment atteint & convaincu du crime qu'il a commis contre la Loy de la Nature.

Il faut toujours veiller pour faire observer les Loix. On les oublie, si on ne les publie souvent. Moÿse pour cette raison faisoit faire de temps en temps lecture de sa Loy au Peuple d'Israël. Josué fit publier la mesme Loy devant le Peuple, les Femmes, les Enfans, & les Etrangers. Dieu commanda aux Roys de lire publiquement le Deutero-

nome; & au souverain Pontife
 d'en faire la Lecture à la Feste
 des Tabernacles. Esdras rappor-
 ta pareillement le Livre de la
 Loy devant l'Assemblée du Peu-
 ple; & le devoir de nos charges
 nous oblige à ce jour de faire lire
 les Ordonnances; mais pour la
 Loy de la Nature, elle est si on-
 toire à tous les Hommes, qu'il
 n'est pas nécessaire de la publier,
 & nous n'en parlons aujour-
 d'huy que parce que nous sca-
 vons, que comme elle est la ple-
 nitude des Loix, si les Hommes
 luy obeïssent fidèlement, tou-
 tes les autres Loix demeureroient
dans

dans le silence, le calme regneroit paisiblement dans les Familles, les Palais ne retentiroient plus au bruit effroyable que font les Procès, & la Paix seroit generale par toute la terre.

Les Loix humaines sont des Loix mortes, s'il est permis de parler ainsi. Elles sont ensevelies dans ces grands Volumes comme dans leur Sepulchre, & la nouveauté des Modernes qui abrogent les anciennes, nous fait voir qu'elles sont sujetes au changement, & qu'elles n'ont point de vigueur si elles ne sont accompagnées de peines & de suppli-

Decembre 1681.

I

ces. Mais les Loix de la Nature sont des Loix vivantes & animées, des Loix qui sont perpétuelles & immuables, des Loix qui parlent au cœur de l'Homme, qui sont pleines de raison, & qui portent avec elles un charme inexplicable, capable de vaincre les âmes les plus rebelles; & quand il se seroit trouvé des Nations, chez qui les droits de la Nature n'auroient pas esté reconnus, il ne s'ensuivroit pas qu'ils fussent aneantis, ny seulement qu'ils fussent décheus de leur immutabilité, puis que ce changement qui seroit arrivé, auroit esté

causé par des mœurs dépravées, lesquelles comme incapables d'établir un droit, le seroient aussi d'abolir celui qui seroit déjà établey.

L'Homme, Messieurs, ne peut faire reflexion sur soy-mesme, qu'il ne considere la Loy de la Nature, & qu'il ne voye l'intention qu'elle a eue dans l'admirable mariage du corps & de l'ame. Pourquoi un Esclave contracter alliance avec une Princesse, sinon afin que se souvenant de sa servitude, il ne fût jamais si presomptueux, que de la traiter en Tyran? Aussi la

100 MERCURE

Nature luy a fait connoistre que l'ame est une chaste & fidele Epouse qu'il ne doit traiter qu'avec honneur , & qu'il n'y aura jamais de divorce entr'eux , si la mort ne le fait. Elle a voulu que le corps agist envers l'ame , comme un Amant envers sa Maîtresse , qu'il ne fist rien que selon ses ordres & ses mouvemens , qu'il ne traitast avec elle qu'avec soumission , & qu'il luy obeïst comme un parfait Adorateur.

La Loy de la Nature se manifeste encore dans la composition de l'Homme , en ce qu'elle luy a donné un corps tres-beau

GALANT. 101

Et tres - parfait, pour luy apprendre, qu'il ne doit rien faire qui en ternisse l'éclat. Elle n'a pas voulu qu'il fust courbé et rampant contre terre, afin qu'il pût voir la beauté du Ciel, le lieu de son origine; Et aussi afin de luy faire connoître que ses actions doivent estre droites et raisonnables.

La Nature a joint des membres à ce corps comme des instrumens pour s'en servir, Et pour travailler incessamment à la gloire de l'ame et à sa felicité. Cela est si vray, qu'ils refusent de servir quand on en use mal;

I iij

102 MERCURE

La main tremble à cet Assassin ;
 la plume tombe des doigts de ce
 Faussaire ; les membres résistent,
 & ne veulent pas prester leur
 ministère à l'ouvrage des crimes,
 ny servir d'instrumens à ces my-
 stères d'iniquité ; & si on les y
 force , ils se font violence &
 n'obéissent qu'à regret , témoin
 le cœur qui ne s'embrase point de
 colère sans palpitation , l'œil
 qui ne menace jamais sans faire
 quelque mouvement convulsif ,
 & le bras qui ne frappe point
 sans souffrir un contrecoup , &
 sans ressentir de la douleur.

De plus , la Nature a donné

à l'Homme des sens comme des Messagers qui luy apportent des nouvelles de tout ce qui se passe , afin qu'il ne soit jamais surpris. Elle a mis ensuite les passions dans la partie inferieure , pour nous apprendre qu'il les falloit assujettir , & qu'on ne leur doit jamais permettre de s'élever.

La Nature d'ailleurs nous a donné plusieurs notions secrettes, pour connoistre toutes les choses qui nous sont necessaires ; & pour achever ce bel ouvrage , elle est allée jusqu'au fond de sa puissance , & s'est épuisée elle-mesme , en donnant à l'Homme un

104 MERCURE

esprit dont les feux sont miraculeux, les mouvemens incroyables, & l'étendue plus vaste que celle de l'Univers.

Mais ce qui est de plus admirable, c'est qu'après l'avoir ainsi spiritualisé, elle l'a voulu rendre divin. Elle a pris ce qu'il y a de plus pur & de plus précieux au Ciel pour en faire briller son esprit; & pour le rendre plus capable d'obéir à ses Loix, elle y a produit les glorieuses semences de la Vertu. Sunt enim ingeniis nostris femina innata virtutum, disoit le Prince des Orateurs; & sans flater l'er-

reur de Pelagius, on peut dire
 sûrement avec Saint Jean de
 Damas au Livre 3. de la Foy
 Orthodoxe, chap. 14. que la
 plupart des Vertus sont Filles de
 la Nature. Naturales enim
 sunt virtutes, dit ce grand
 Homme, & naturaliter & æ-
 que in omnibus insunt. Elles
 n'ont point la mine si severe, ny
 le visage si pâle & si défait.
 Elles ont la face plus gaye &
 plus riante. La Nature les a as-
 sorties de toutes ses graces, &
 leur a donné plus de charmes
 que les Peintres n'en ont donné
 aux Amours, afin que par leurs

106 MERCURE

attraits , elles nous pûssent véritablement donner de l'amour.

Je ne veux pas faire icy le Panegyrique de la Nature , ny vous la représenter dans le superbe appareil de sa gloire , pour vous faire voir qu'elle merite qu'on suive ses Loix. Je ne vous diray point qu'elle est admirable jusques dans les plus petites choses ; que de quelques gouttes d'eau qu'elle congele , qu'elle fait germer , & qu'elle arrondit , elle en fait des Perles d'un prix inestimable , avec lesquelles plus fortement qu'avec des chaînes, elle tient attachées sous le joug

de son Empire les plus augustes Princesses ; qu'elle fixe un peu d'air , qu'elle le glace , & le petrifie , & qu'elle en fait des Diamans , pour les faire briller sur la teste de Souverains dans leurs jours de triomphe , disons mieux, dans les jours du triomphe de la Nature , qui prend plaisir de renfermer tout l'éclat & la lumiere du Firmament dans un petit morceau de caillou , pour triompher de leur gloire & se joüer de leur vanité ; que d'un seul trait de pinceau elle donne le coloris aux Fleurs, l'émail aux Prairies , & la Splendeur aux

Etoiles , & qu'elle dore les rayons du Soleil pour s'en faire une Couronne. Je ne m'arrestera point non plus à vous dire , que ceux qui luy ont disputé la gloire qu'elle s'est acquise par ses rares productions , n'ont travaillé qu'à leur honte ; que leurs ouvrages sont des monumens qui éternisent leur défaite , & qui marquent les victoires que la Nature a remportées sur eux ; qu'enfin elle a renversé les Colosses , ruiné les Pyramides , détruit les Mausolées , & réduit tout cela en poudre aussi bien que leurs Auteurs.

Je me contenteray de vous dire que si elle a pris peine d'étaler pompeusement ses grandeurs & ses magnificences dans la composition de ses ouvrages, elle a eu soin d'y mesler je ne sçay quel caractère qui parle incessamment de ses Loix; & certes ce ne fut pas sans raison que David donna une langue à la Nature, & que Platon presta une voix au Ciel & une harmonie à la Terre. En effet si nous écoutons cette voix, ne m'avoüerez-vous pas que la Nature semble nous dire qu'elle avoit dessein de nous rendre amoureux de la beauté du

110 MERCURE

*Ciel, nous le faisant voir si beau,
si élevé, & si éclatant ?*

*Pour ce qui est des Astres, ne
semble-t-il pas que ce soient les
yeux de la Nature, qui ne sont
ouverts pendant la nuit que pour
nous observer exactement ? Le
jour elle nous fait éclairer du So-
leil, auquel nous ne pouvons dé-
rober aucune de nos actions, &
la nuit elle ouvre un million
d'yeux pour nous regarder plus
attentivement, & voir si nous
ne violons point ses Loix.*

*Nocte, quidem, sed Luna
videt, sed sydera tortos
Intendunt oculos.*

Nature , que voulez vous dire par ces Feux celestes , ces Cometes cheveluës , ces Lances à feu , ces Epées luisantes , ces Bataillons armez , ces Torches allumées , & par toutes ces representations funestes ? Ne sont-ce pas là des marques de vostre colere & de l'infortune que vous preparez à ceux qui vous outragent ? Que signifient ces tōnerres , ces carreaux , & ces foudres qui grondent sur nos testes ? Il semble dans ce fracas que le Ciel va tomber par quartiers , que l'ame qui anime ce vaste Univers est à l'agonie , & qu'elle va estre enseve-

lie dans ses propres ruïnes ? Ce n'est pourtant dans ce combat effroyable, que le feu & l'eau qui se font la guerre. Belle figure par laquelle la Nature nous représente les desordres de la vie de l'Homme ; les troubles & les transports violens de son esprit, les ravages & les spectacles d'horreur & d'épouvante, lors que les passions, ces grossières vapeurs, viennent à combattre cette divine lumière, je veux dire ce beau feu que la Nature a allumé dans nos ames.

Nature, dites-nous quelles estoient vos pensées, lors que vous

travailliez à la hauteur des montagnes, & que vous éleviez leur cime au delà des nuës ? N'aviez-vous point dessein de nous faire un chemin pour arriver dans le Ciel ?

Que diray-je des Ruiffeaux qui arrosent la terre, des Fleuves & des Rivières qui serpentent dans les campagnes ; sinon que la vie de l'Homme ne trouve son repos que dans le mouvement, comme les Fleuves dans leur course ? Quoy qu'ils prennent diverses routes, ils tendent tous à la mesme fin. Aussi quelques différentes que soient les Professions des Hommes, ils ne doivent avoir que le mesme but.

Decembre 1681.

K

II4 MERCURE

d'entretenir l'ordre du Monde,
Et d'obéir aux Loix que la Nature leur a prescrites.

Voilà, Messieurs, le bienheureux état dans lequel la Nature a mis tous les Hommes. Pendant qu'ils ont esté soumis à ses Loix, ils ont esté les Dieux de la Terre; mais aussi-tost qu'ils ont esté infidèles à leur Princesse, elle les a fait tomber du haut degré de gloire où elle les avoit élevez, et les a précipitez dans une infâme servitude. Dans les premiers temps que cette Souveraine re-
gnoit noblement sur les cœurs, la
face de la terre estoit florissante,

GALANT. II

Flumina jam latis, tam flumina nectaris ibant.

De toutes les parties qui composent la Justice, on ne connoissoit que celle qui donne des récompenses au Mérite, & de Couronnes à la Vertu. Ces premières Ames avoient une impetuosité raisonnable qui les portoit au bien; et pour estre heureuses, elles n'avoient qu'à suivre le panchant de leurs inclinations, & à se laisser conduire par leurs propres mouvemens. A peine prestoient-elles leur consentement, que la Nature toute seule travailloit à leur beatitude.

K ij

La Nature, Messieurs, n'estoit pas irritée comme elle l'est contre nous, & nos passions ne luy avoient pas encore disputé l'empire de nos cœurs. Depuis que ces cruelles s'en sont emparées, elles y ont jetté de profondes racines. Elles se sont fortifiées par nos foiblesses. Nostre indulgence les a renduës hardies & insolentes. Elles se sont accrûës peu à peu, & estant devenuës plus fortes, elles ont enfin éteint ces semences de vertu, & effacé tous les nobles sentimens que la Nature avoit mis dans nos ames. En suite on a foulé aux pieds toutes les confidé-

*rations du sang, de l'honneur, &
 de la crainte des Loix, & on s'est
 emporté insensiblement à des réso-
 lutions si funestes, qu'après avoir
 causé les tyrannies, les usurpa-
 tions, les rapines & les meurtres,
 elles ont enfin renversé les Trônes,
 détruit les Empires, & rempli tou-
 te la Terre de desolation & d'hor-
 reur. Dissipatio ne dissipabitur
 terra, s'écrioit le Prophete Esaye,
 quia transgressi sunt Leges:
 c'est la Loy de la Nature dont il
 parle dans le sentimens des Pe-
 res; Mutaverunt Jus; c'est en-
 cor le droit de la Nature; dissipa-
 verunt foedus sempiternum.*

118 MERCURE

Ce Prophete appelle ces Loix & ce Droit l'éternelle Alliance.

Voulez-vous voir une peinture naïve que la Nature a tracée de ses propres mains d'un Homme revolté contre ses Loix ? Jetez les yeux sur la Mer. Helas ! elle estoit tranquille il n'y a qu'un moment, & elle est maintenant agitée de tempestes, & sujette à mille bourasques. Vous l'eussiez prise pour une glace où le Soleil se plaisoit à se mirer, & dans un instant la voila trouble, & pleine de tourmentes & d'orages. Entendez-vous le mugissement de ces flots qui s'élèvent

GALANT. 119

comme des Montagnes? Il semble qu'elle va ensevelir l'Univers entier. Voyez combien elle est violente & fiere, & comme elle écume de fureur contre les Rochers. Voila, Messieurs, la figure de l'Homme qui méprise les Loix de la Nature. Il est sujet à toutes ces tourmentes. Tantost une passion dominante l'emporte; tantost une inclination mal réglée l'entraîne. S'il est quelquefois dans le calme, combien de bourasques troublent sa tranquillité? Que d'assauts, & de violentes attaques? Esaye dit, que le cœur d'un méchant Homme,

est comme une Mer agitée, quasi mare fervens. Il semble que se soit le Theatre où s'exercent toutes les fureurs; mais chose étrange! Le calme est sur la Mer, & il n'est presque point dans son ame. Le Navire est moins battu des vents qu'elle ne l'est de ses cruelles pensées. La Mer arrête ses fougues à un grain de sable, & pour parler avec Saint Basile de Seleucie, dans le premier discours sur Adam, cette orgueilleuse se retire, comme un Esclave fugitif, qui lit la Loy de la Nature écrite sur le rivage, qui luy a marqué là ses limites;

mites ; mais les passions renversent la Mer & le Monde. Ce cœur plus insensible que les rochers , plus impetueux que les tempestes , passe par dessus les bornes que la Nature luy a prescrites. Rien ne peut modérer ses boüillantes saillies , rien ne résiste à ses emportemens , & rien enfin ne peut arrester les torrens de sa fureur.

Ah ! Prévaricateur de la Nature, que tu es misérable si tu te reconnois dans ce Tableau, mais bien plus misérable , si tu ne t'y reconnois pas ? Tu n'as plus rien de l'Homme que la figure

Decembre 1681.

L

122 **MERCURE**

& les lineamens. Dieu dans
 l'original de l'Ecriture, chap. 14.
 de Job. vers. 10. t'a donné un
 nom tres-convenable en t'appel-
 lant Beemoth, comme ayant
 toy seul la ressemblance de plu-
 sieurs Bestes. Car il s'est fait en
 toy une étrange metamorphose.
 La rapine t'a changé en Loup,
 la fureur t'a transformé en Lyon,
 & la soupplasse t'a travesty en
 Serpent. Homo cum in ho-
 nore esset, non intellexit,
 comparatus est jumentis in-
 sipientibus, & similis factus
 est illis. Tu as perdu ta digni-
 té, ta grandeur, & ton autori-

té. Tu commandois aux Animaux, & maintenant tu n'es pas seulement leur semblable, mais ils te font la guerre; le Lyon ne rugit que pour t'étrangler; les Bestes affamées ne courent dans les Forests que pour te devorer; toute la Nature s'est déclarée contre toy. Tu l'as si indignement violée, qu'elle te desavoue pour l'ouvrage de ses mains. Ton avarice cruelle t'a porté à luy ouvrir les entrailles, & dans ses minéraux tu as trouvé des poisons pour te faire mourir, & pour te punir de ton crime; elle a ouvert des abismes pour t'en-

L ij

124 MERCURE

gloutir ; elle t'a exposé à toutes les infortunes ; toutes les saisons te sont fâcheuses ; tous les éléments conspirent contre toy ; tu tires tes maladies de tes propres alimens , & tes dangers de tes richesses ; tu n'aimes point sans douleur ; tu ne hais point sans tourment ; tu ne desires point sans fureur ; tu ne possèdes point sans passion ; le Ciel t'influe les desastres , & la Terre t'engendre la mort.

Si la Nature souffre quelque temps qu'on luy fasse violence, elle ne permet jamais qu'on triomphe d'elle. La désobéissance des

Hommes fait éclater davantage sa puissance, & marque plus évidemment sa souveraineté, puis que malgré leur rebellion & leur felonnie, ils doivent faire hommage à sa grandeur, & la reconnoître enfin pour Souveraine. Sortez, Morts, sortez hors de vos tombeaux, & dites nous s'il n'est pas vray, que tous les Hommes dépendent de la Nature; & qu'enfin bon gré, malgré, ils sont obligez de se soumettre à ses Loix?

Demanderez-vous après cela, quelles sont les Loix de la Nature; ces Loix qui sont gravées

L iij

dans le fonds de vostre cœur ; ces Loix qui vous éclairent dans vos tenebres , qui vous conduisent dans vos égaremens , qui vous relèvent de vos chûtes , & qui vous menent par un chemin semé de fleurs jusqu'aux Portes du Sanctuaire ? D'où il faut tirer cette conséquence , que si dans la Politique, les Loix de l'Etat obligent du jour qu'elles ont esté publiées , & qu'elles sont venues à la connoissance des Peuples ; & si c'est un double crime, quand on les a publiées , d'en alléguer cause d'ignorance ; c'est un horrible attentat de violer les

*Loix de la Nature, ou de faire
semblant de les ignorer, puis
qu'elles sont connues à tous les
Hommes, & qu'elles les obli-
gent aussi-tost qu'ils ont l'u-
sage de raison, & qu'ils com-
mencent à discerner entre le bien
& le mal. L'usage de raison est
pour ainsi dire une dénonciation
qui se fait de la Loy naturelle à
l'entendement. Vn Heraut qui
proclame dans la Place publique
les Ordonnances de Justice, ne
fait pas tant de bruit avec les
fanfares de sa Trompette, que la
Loy de la Nature, lors qu'elle se
fait entendre dans nostre cœur:*

L iiii

128 MERCURE

Celuy-là ne touche que les oreilles ; mais le brüit de celle-cy est bien éclatant , puis qu'il se fait entendre à l'esprit. L'un ne touche que le corps , mais l'autre touche nostre ame. L'un enfin ne frappe que les sens , mais l'autre remuë toutes les puissances du cœur. De plus , la voix d'un Herant n'est qu'un son qui se perd & qui se dissipe dans l'air ; mais la Nature en nous publiant sa Loy , fait dans nostre ame sur le moindre mépris de perpetuelles clameurs ; & au contraire , pour peu qu'on luy preste l'oreille , elle nous porte au bien si doucement ,

Et si amoureusement, qu'il n'est pas possible aux belles Ames de rejeter les nobles sentimens qu'elle inspire. Elle fait nos joyes & nos delices, Et nous charme par les applaudissemens de nostre cœur; Et nous n'avons pas si-tost embrassé les vertus qu'elle propose, que nous y trouvons le comble de nostre gloire Et de nostre felicité.

Je voy, Messieurs, qu'elle regne souverainement dans ce Siège, que cette Princesse y tient sa Cour, Et que tous ses jours ne sont icy que des cours de triomphe. Aussi faut-il avouer qu'elle

130 **MERCURE**

doit une partie de sa gloire à l'intégrité de vos mœurs, & à l'équité de vos jugemens. Sa Loy qui est imprimée dans vos cœurs, est si bien exprimée par vos actions, que le Prince des Philosophes a eu raison d'appeller les Juges, des Loix vivantes & animées. Les saintes ardeurs que vous avez toujours eues de la rendre victorieuse & triomphante, ont esté si bien secondées par le zèle de nos Avocats ; qu'elle n'a point d'Autel plus auguste, ny de Temple où elle soit plus saintement adorée ; & comme les Ordonnances des Roys sont des ex-

pressions de cette Loy naturelle, nous demandons la lecture & la publication des Ordonnances, & que les Avocats fassent serment de les garder, pour faire voir qu'estant icy inviolablement observées, on en doit attendre toute sorte de bonheur & de felicité.

Un Discours de cette force vous fait connoître combien le Public seroit obligé à son Auteur, s'il vouloit luy faire part de quantité d'excellens Ouvrages qu'il se contente de montrer à ses Amis. Quand des raisons

aussi convaincantes que les siennes ne nous rendroient pas sensible le pouvoir de la Nature, l'empire qu'elle a sur nous ne nous est que trop connu, par le tribut nécessaire que tous les Hommes lui doivent. Madame la Marquise de Martel, Sœur de Madame de Renty, l'a payé depuis un mois. Vous aurez peut-estre déjà sceu la mort, que j'ay apprise trop tard pour vous la pouvoir mander dans ma Lettre de Novembre. Elle estoit de la Maison de Balzac d'Antra-

gues , c'est à dire, de la vraye
Maison d'Antragues , dont
est venu Monsieur de Ver-
neüil. Feu M^r le Marquis
de Martel son Mary , por-
toit un nom si illustre , qu'il
faudroit n'avoir aucune con-
noissance de l'Histoire pour
en ignorer les avantages.
Madame la Marquise de
Martel sa Veuve a laissé
deux Filles , qui sont Mada-
me de Gnénégaud & Ma-
dame de la Salle. Le mé-
rite de la première vous est
connu. Vous sçavez , ainsi
que toute la France , qu'il

n'en fut jamais de plus solide ; que la grandeur d'Ame égale en elle la force d'Esprit , & que rien n'approche de l'inclination naturelle qu'elle a de rendre service à tout le monde. Aussi l'estime que l'on en fait , & la distinction qu'elle s'est attirée par ses manières & par sa conduite , font qu'il suffit presque d'estre de ses Amis, pour établir une véritable réputation. Une telle Mère ne peut avoir que des Enfans dignes d'elle. Mademoiselle de Guéne-gaud, belle, bien faite, & spi-

rituelle; M^r l'Abbé son Frère, Docteur de Sorbonne, & Député à l'Assemblée Générale du Clerge; & M^r le Chevalier, qui est à présent à Malte, justifient assez cette vérité. Je ne vous dis rien de M^r le Marquis de Biville son aîné. Les Relations qui ont esté faites des Actions les plus glorieuses, en ont trop souvent marqué le nom, pour pouvoir croire qu'il ne vous soit pas connu. Il s'est signalé dans tous ses emplois; & on parlera longtemps de ce qu'il fit lors de

la Défaite du Général Schemith en Hongrie, où il commandoit un Régiment de Cavalerie. Il est extraordinaire de voir à son âge tant de valeur & tant de prudence. On ne doit pas cependant en estre surpris, ces qualitez estant attachées en quelque façon à ceux de son Sang. Madame de la Salle a eu quatre ou cinq Garçons ruez dans le Service, après avoir fait paroistre en différentes rencontres toute la conduite qu'on peut souhaiter dans de vrais Braves.

Tout le monde ſçait combien M^r le Marquis de la Salle s'eſt acquis de gloire en pluſieurs occaſions, où la ſageſſe n'eſtoit pas moins neceſſaire que le courage.

Le Mariage dont vous me demandez des nouvelles, eſt entièrement rompu. L'A-
mant, quoy qu'il charme de la Belle, s'eſt apperceu qu'elle ne l'avoit tenu en balance pendant deux ans, que dans l'eſpérance d'une plus haute fortune; & quand elle a commencé à ſe déclarer en ſa faveur, il s'eſt refroidy, & n'a

Decembre 1681.

M

138 MERCVRE

point voulu d'une Personne dont il croyoit n'avoir pas touché le cœur. La Fable qui suit a grand rapport à cette Avanture. Vous la ferez voir aux Belles de vostre Province. La moralité en sera utile à celles, qui pour trop attendre de leur mérite, refusent des avantages, qu'il ne leur est pas toûjours aisé de trouver.



2225225225552225

L'ARTICHANT

ET LA LAITIUE.

FABLE.

DE la beauté d'une Laitüe
L'Artichant fut un jour
épris;

Chacun en son espace ils estoient fort
bien pris.

Laitüe estoit assez menüe,
Elle avoit la peau belle, & le sein
bien placé.

Pour defauts, il est vray qu'elle avoit
les mains potes,

Jambe courie, & de peur des crotes
Le nez quelque peu retroussé.

Si l'autre l'aime de la sorte,

M ij

140 MERCURE

*Je ne sçaurois dire pourquoy;
Elle a vott ce je-ne-sçay-quoy
Capable d'inspirer la flâme la plus
forte.*

*Un beau visage est tout ce qu'il faut
à l'Amour;*

*Un bras de moins, une main sèche,
Un dos en voûte, un pié trôp court,
Une taille avec une brèche,
De l'embonpoint cōme une mèche,
Si le visage est d'un beau tour,
S'il a ce doux brillant aux Belles
ordinaire,*

*Rien ne peut l'empescher de plaire.
Artichaut, du grand air, bien taillé,
plein de feu,*

*Plaisoit à tout le monde, & ne plaisoit
pas peu;*

*Moins blanc, mais droit cōme
chandelle,*

*Civi' au dernier point, & toujours
sans chapeau,*

GALANT. 141

*La jambe belle, & le pié beau,
Jugez si sa Voisine auroit esté
cruelle.*

*Quoy qu'elle eust beaucoup de
froideur,
Elle avoit l'humeur douce, & mesme
assez de tendre;
Mais loin de pénétrer les mouvemens
du cœur,*

Il falloit les luy faire entendre.

Artisbaut sechoit sur le pié,

De voir que sa pitense mine

N'inspiroit pas à sa Voisine

Quelque sentiment de pitié.

*Il rompit donc un jour silence,
Et les larmes aux yeux (il venoit
de pleuvroir)*

*Belle à qui jour & nuit je pèse,
Estes-vous de ma âme à vous
appercevoir?*

Un légitime mariage

142 MERCURE

Est l'unique remede aux peines
que je sens.

Ah, si nous estions en ménage,
Que nous ferions de beaux
Enfans!

*Il pouvoit parler plus longtems,
Mais il n'en dit pas davantage;
Et la Belle prudente & sage,
Luy dit qu'il en falloit informer ses
Parens.*

*Artichaut trop certain par là de sa
prudence,*

*Ne fut pas des plus satisfaits,
Car son dessein estoit d'en avoir par
avance,*

*(Sauf en cas de besoin à l'épouser
apres,)*

Quelque faveur de conséquence.

Je ne sçay s'il avoit raison,

Mais une Femme à la Maison,

Quand on en peut trouver en ville,

GALANT. 143

*Est un meuble assez inutile.
S'il l'eust falu pourtant, il auroit
consenty
A signer pardevant Notaire;
Mais la Belle espérant quelque meilleur party,
Empeschoit tous les jours qu'on ne
conclust l'affaire.
Elle diféra tant à répondre à ses
vœux,
Qu'enfin le temps qui tout consume,
Rendit son teint moins vif que de
coutume,
Et mit du blanc dans ses cheveux.
D'ailleurs les Raillieurs disant d'elle
Je-ne-sçay-quelle bagatelle,
Faisaient courir le bruit d'un commerce secret
Avec un Chau du voisinage,
Et l'on ne pouvoit pas croire qu'elle
eust du lait,*

Et qu'elle eust toujours esté sage.
 Artichaut n'en avoit rien sçeu.
 Ce n'est pas la premiere affaire
 Dont, sans qu'on s'en soit apperçeu,
 L'Amour ait poussé loin l'agréable
 mystere.

Cependant de Laitüe enfin l'âge
 parut,
 Mille cheveux blancs la trahirent,
 Et si mal-à-propos le firent,
 Que plus Artichaut n'en voulut.

S2

Fille qui tard Fille demeure,
 Par cet exemple apprend sans art
 Qu'un moindre Party de bonne
 heure (tard.
 Vaut mieux qu'un bon Party trop
 En vain apres trête ans, Glimene;
 Affectez-vous de la douceur,
 Si-tost qu'une Herbe mûre en graine,
 Elle est sans goût & sans saveur.
 Rien

*ses plus grands ornemens , puis
 que c'est celuy de vostre nais-
 sance ; & j'ay appris de la Re-
 nommée que l'Amour se prépa-
 roit à le celebrer avec les Jeux,
 les Ris , les Graces , Flore , &
 Pomone ; que l'Amour vous don-
 neroit le Feu de joye ; les Ris,
 la Comedie ; les Jeux , le Ballet ;
 les Graces , le Bal ; Flore , le
 Bouquet ; Pomone , la Colla-
 tion ; & qu'enfin rien ne seroit
 oublié dans cette rencontre , de
 tout ce qui peut contribuer à vos
 plaisirs , & à vostre gloire. Mais
 j'ay oüy dire , en mesme temps,
 que vos Amis n'auroient aucune*

part à ces divertissemens ; & que comme l'Amour est l'Authheur de cette Feste , ils estoient reservez à vos seuls Adorateurs.

Cette exclusion est bien fâcheuse ; & si l'on ne peut la faire lever , je vous prie , Madame , de trouver bon que je me joigne au party de la faveur.

Il n'est pas difficile à un Amy tendre , de passer pour Amant ; & pourveu que vous ne me soyez pas contraire , l'Amour sera aisément pris pour duppe.

Agréez donc , s'il vous plaist , une petite tromperie , qui me produira beaucoup de joye , &

N ij

148 MERCURE

*ajoutez à vos plaisirs , dans ce
jour celebre , celui de reconnoî-
tre si je sçaurois bien remplir
les devoirs d'un veritable A-
mant ;*

Et si je m'en acquite avec quel-
que avantage,

Et qu'il vous plaise desormais
Que je fasse entre nous le mesme
personnage,

Je ne le changeray jamais.

S²

Mes plus fréquens regards sur
vostre beau visage

S'attacheront avec ardeur,

Afin que vous voyiez vous-mes-
me vostre Image

Dans mes yeux, comme dans
mon cœur.

§2

Mille tendres soupirs vous ren-
dront témoignage
De mille desirs innocens,
Et pour l'air tout divin dont le
Ciel vous partage,
Ils feront aussi mon encens.

§2

Les chaînes & les feux devien-
dront mon langage;
Et si je parle d'amitié,
Ce sera seulement pour couvrir
d'un nûage
Un lien plus doux de moitié.

§2

Enfin vous me verrez mettre
tout en usage
Pour vous montrer beaucoup
d'amour;

N iij

150 MERCVRE

Et si plus loin encor je ne
pousse l'ouvrage,
Sans regret je perdray le jour.

*Je n'oserois dire, Belle Nym-
phe, que j'essayeray de vous com-
muniquer une partie de mon feu.
Entreprendre de vous brûler,
& attenter sur vostre franchise,
ce seroient des crimes que vous
auriez peut-estre trop de peine
à pardonner ; & c'est bien as-
sez pour ceux que vous honorez
de vostre estime , de permettre
qu'ils vous aiment , sans que
vous les aimiez aussi. Excusez
donc la Rime , si elle est allée
un peu plus loin que la Raison.*

Il est vray qu'elle ne s'est expliquée qu'à demy, & vous pouvez ne la pas entendre, pour n'estre pas obligée de me refuser l'épreuve que je vous demande. Je vous prierois encore plus fortement de me l'accorder, si j'étois seur que l'Amour & sa Suite fissent demain ce que j'en ay appris ; mais comme je ne le sçay que de la Renommée, dont les rapports ne sont pas toujours fideles, j'en doute en quelque façon ; & l'épreuve n'estant que conditionnée, je suis d'avis d'attendre que l'Amour paroisse, pour m'expliquer plus ouverte-

ment à vous. Neanmoins comme il seroit plus que fâcheux, qu'un jour aussi fortuné et aussi beau que celuy qui vous a mise au monde, ne fust pas solemnisé par quelques rejoüissances, faites moy l'honneur, Madame, de le venir passer dans ma solitude, avec la Compagnie qui s'y doit rendre; & si le Dieu & sa Cour manquent à l'exécution de ce qu'on en a publié, je suppléray à leur deffaut. Je vous donneray des Fleurs & le Bal. Je vous feray voir une charmante Comedie, entremeslée d'agreables Ballets, dans le nou-

Quel Opéra qu'on m'a envoyé.
 Les beaux Fruits, & les belles
 Confitures; ne vous seront pas
 épargnez; & quant au Feu de
 joye, si vous prenez plaisir à
 estre aimée, mon cœur vous le
 fournira; avec l'artifice le plus
 ingénieux qu'il me sera possi-
 ble d'imaginer. Caliste, Cali-
 ston & Tircis, iront au devant
 de vous, jusqu'à l'entrée de la
 Plaine. Mais de grace, Belle
 Nymphe, que leurs pas, mes
 prieres, & nostre attente, ne
 soient pas inutiles à la satis-
 faction de Vostre, &c.

Je vous ay appris la mort de M' Bernardy. Quelques mois avant qu'elle arrivast, il avoit fait à son ordinaire construire un Fort, que les jeunes Gentilshommes de son Académie attaquèrent il y a environ deux mois dans toutes les formes d'un vray Siège. Les deux premiers jours furent employez à reconnoître la Place, & à combattre deux ou trois Partys des Ennemis, qu'ils obligèrent de fuir. Il se trouva parmy ces Fuyars vingt ou trente jeunes Soldats, qui s'é-

tant retranchez dans un Fossé, y furent forcez l'épée à la main. Ce fut dans ces premières Occasions que M^r le Comte de Rosmadec se signala. Il commandoit la Ligne droite de l'Armée, accompagné de M^{rs} les Marquis de Vieupont, de Breauté, de S. Simon Danguitard, de Valbel, de S. Felix, de Beduer, de S. Christophle de Panilleuse, de Pomayrol, & de M^r le Chevalier de Saucour. M^r le Marquis de Boufols estoit à la teste de l'Aîle gauche, soutenu de M^{rs} les

156 MERCVRE

Marquis de Biron, de Mursé, de Galisson, de Buzenval, de Gournay, de Jarzey, de Vassy, de Guébrian, du Guesclin, de Montcellier, & de plusieurs autres, qui firent paroître beaucoup de courage. M^{re} les deux Princes de Saxe, M^r le Prince de Masseran, M^r le Comte de Veruë, & M^r le Marquis de Vieilbourg, furent détachez deux fois, & firent tout ce qu'on pouvoit attendre de leur naissance. La troisiéme Journée fut fort remarquable. M^r le Comte de Rosmadec à la

teste de ses plus belles Troupes, alla droit à la Place assiégée, s'empara d'abord d'une Redoute, & fit travailler ensuite vigoureusement à la Tranchée. Ce même jour on fit deux Bateries de Canon, & un fort grand feu de part & d'autre. Tandis que M^r le Marquis de Boufols s'employoit de son costé à faire avancer tous les travaux, on receut avis qu'une Sentinelle placée sur une éminence, avoit découvert un Party ennemy qui s'avançoit, suivy d'un Convoy pour

158 **MERCVRE**

le secours de la Place. Les Commandans firent aussitost un Détachement, qui fut envoyé au devant de ces Troupes. Le Combat fut violent, mais si desavantageux aux Ennemis, qu'ils furent contraints d'abandonner la meilleure partie des Munitions qu'ils conduisoient. Pendant ce temps il se glissa un autre Party du costé des Lignes, qui fut plus heureux que le premier. Tandis qu'une partie de ceux qui le composoient résistoit aux Assiégés, les autres se

jettèrent dans la Place , par une fausse Porte , & donnèrent moyen aux Assiégez de faire un plus grand feu qu'auparavant. Ils allèrent en suite jusque dans les Tranchées, dont ils se fussent rendus les maistres , si ceux qui estoient dans la Place d'Armes , estant promptement venus au secours , ne les eussent repoussez. Ce fut dans la mesme occasion qu'un fort grand feu s'estant fait de l'un & de l'autre costé, M^r les Princes de Saxe & de Masseran, M^r les Marquis de Vieu-

pont, de Valbel, de Biron & de Beloy, qui se trouvoient presque par tout, se distinguèrent, ainsi que M^r le Comte de Veruë, M^{rs} les Marquis de Vieilbourg, de Montgaillard, de la Saumés, de Beauvoir, de Parabere, Danmansé, de Servont, de Liré de la Bourdonnois, & M^r le Chevalier son Frère.

Les dernières Journées ne furent pas moins éclatantes que celles dont je viens de vous parler. M^r le Comte de Rosmadec, & M^r le Marquis de Boufols, se trouvant encor

à la teste de l'Armée , on
avança d'abord les Travaux,
& on approcha les Bateries
de Canon. Ensuite quelques
Soldats furent détachez, avec
ordre de faire un Logement
sur le Fossé , pour couvrir
ceux qui estoient dedans , &
qui escarmouchoient sans
aucun relâche. Cela n'em-
pescha pas que les Assiégés
ne fissent plusieurs Sorties sur
la Tranchée, d'où après avoir
jetté des Grenades , des Car-
casses & des Bombes, ils s'em-
parèrent de la Bateria des
Assiégeans, dont ils encloué-

Decembre 1681.

O

rent le Canon. S'ils eurent quelque avantage en cela, il fut de peu de durée, puis que malgré toute leur bravoure, ils furent repoussez dans la Place. Alors les Assiégeans résolurent de faire sauter par la Mine une partie du Fossé, & une Demy-Lune qui leur empeschoit l'entrée du Fort. Ils prirent aussi résolution de planter le Petard à la Porte, & de monter à l'Escalade de tous costez l'épée à la main. Il fut impossible aux Assiégez de résister plus longtemps, & ils demandèrent

à capituler. Ils avoient paru trop braves , pour leur refuser des conditions honnestes. Ce fut dans ces dernières attaques que se firent remarquer M^{rs} les Chevaliers de Saucour & de Bernière, avec M^{rs} les Marquis de Jarzey, de Vassy, de Buzenval, de Gournay, de Daynac, de Quergoet, de Conros, de Guébrian, de Piellat, de Montcellier, du Guesclin, de Parabère, de Marmande, & M^r le Comte de Ligny de Luxembourg, qui n'estant entré dans l'Académie que

O ij

164 **MERCVRE**

peu de jours avant la fin de ce Siege , fit paroistre autant d'adresse & de courage , que s'il eust passé des années entières dans ces nobles Exercices. Les Assiégés sortirent Tambour batant, Méche allumée , & Balle en bouche. Après la Prise du Fort, M^r le Comte de Veruë , & M^{rs} les Marquis de Breauté, de Biron, & de la Saumés , furent choisis pour faire l'exercice du Drapeau, dont ils s'acquiterent admirablement , au son des Hautbois, des Tambours , & des Trompetes.

M' le Comte de Nassau, qui n'estoit arrivé en France, pour le mettre dans l'Académie; que le jour qui précéda la Capitulation de la Place, fut témoin des dernières Attaques des Assiégeans. Il n'y a point à douter que sa naissance, son nom, & son inclination guerrière, ne le placent à leur teste, si-tost que l'occasion s'en offrira.

Ce seroit oster un grand ornement à certe Relation, que de n'y pas joindre une Lettre écrite sur la Prise de de ce Fort, par un des plus

beaux Esprits de nostre temps. Tous les Ouvrages qu'il a donnez au Public ont esté si approuvez , que ce que je pourrois dire icy à son avantage , n'ajouteroit rien à sa reputation. Ainsi je vous laisse lire.



S22S222S:S222S2SS

A M^r LE MARQUIS

DE MARTEL.

E St-il possible, Monsieur, que vous me querelliez sans sujet, & qu'un Homme que la Turquie n'a pû gaster dans un Voyage de Constantinople, soit venu prendre un cœur Turc au milieu de la Chrestienté? Cependant il est bon de ne me plus faire de ces pieces. Je suis devenu impatient & colere depuis vostre depart. Je pense que c'est le cha-

168 MERCURE

grin qui m'a changé de la sorte. Si je vous avois répondu sur le champ, je l'aurois fait d'une terrible maniere, mais heureusement pour vous, on m'a entraîné à l'Opéra, & la Symphonie a moderé mon ressentiment. Aussi en uscray-je comme si vous ne m'aviez pas offensé, & j'avouëray mesme que vos plaintes sont bien fondées. Oüy, Monsieur, j'ay sort de ne vous avoir pas envoyé le détail de ce qui se passa l'autre jour au Fort de M^r. Bernardy. C'auroit esté un grand régal pour une Personne qui vient de voir les Chasteaux
des

des Dardanelles , & qui a con-
nu les Breneurs de Pabylone , de
Rhodes & de Candie. Je veux
croire néanmoins que vous avez
des raisons qui vous donnent
envie de sçavoir ces particula-
rittez , & je consens à faire
l'Historien pour vous en rendre
compte. Vous sçaurez donc que
le Mercredy 22. d'Octobre, les
Troupes composées d'une élite de
jeune Noblesse , prirent leur
marche sous les Marquis de
Rosmadec & de Bouzols, qui les
commanderent de fort bonne gra-
ce. Ce qu'il y a d'admirable pour
la reputation de nos armes , c'est
Decembre 1681. P

que les Generaux que je viens de vous nommer penetrerent jusques au delà de Luxembourg, sans qu'aucun Party des Ennemis se mist en état de leur disputer le passage. On ouvrit la Tranchée. On fit grand feu. Le Major Rousseau s'égosilla à crier, Marche. D'autre part on fit de vigoureuses Sorties. L'Ingenieur Charlois, le Vauban du Fort, fut d'un grand secours au Gouverneur. Il y avoit dans la place quatre Grenadiers qui se signalerent particulierement. L'Allemagne en avoit fourny deux. C'estoient les Princes de

Saxe-Eyfenach qui se font aimés de tout le monde. Il semble qu'en passant le Rhin, ils ont oublié leur rang, pour donner des exemples de civilité dans un Pais où les autres Etrangers en viennent prendre. Le troisième Grenadier nous est venu de la Cour de Piedmont. C'est le Comte de Veruë. Je ne vous dy rien de son air. Vous l'avez vu, & vous sçavez si nous avons de jeunes Gens de qualité mieux faits que luy. Je croy que sa vie sera en seureté, tant qu'il ne portera point de Casque dans les Batailles. Qui auroit la barba-

rie de tourner ses armes contre
 luy ? On ne veut point expo-
 ser des Etrangers si considéra-
 bles, sans leur donner un Ca-
 marade de nostre Nation. On
 leur en choisit un fort joly & fort
 étoillé. C'est un jeune Lieute-
 nant de Roy de vostre connois-
 sance. Vous jugez bien que c'est
 le Marquis de Vireilbourg. Il
 combattoit avec tant d'ardeur &
 de gayeté, que vous ne devez
 point douter qu'il ne se plaise
 dans le Mérier. Si vostre déli-
 catesse me le permettoit, je dirais
 un Proverbe qui se présente.
 Bon sens ne peut mentir. Le-

Fils d'un ~~Parc~~ Illustré ne doit pas
 estre fâché de cette citation.
 Mais, retournons aux Troupes.
 L'on y voyoit le Prince de Mas-
 saran, le Chevalier de Sancerre
 Et plus de quarante autres jeu-
 nes Gentilshommes qui portent
 des noms considérables. Je serois
 trop long si je vous en faisois un
 détail. Je me contenteray de
 vous parler d'un rang que je re-
 marquay. Il estoit composé du
 Comte de Luxembourg - Mont-
 morency, du Marquis de Bi-
 ron, du Comte de Guebriant-
 Molac, du Marquis d'Angui-
 tard, et du Marquis du Gues-

clin. Vous savez combien il y
a de Maréchaux ; & même
de Connétables compris sous ces
noms. Il faudroit bien de vos
Bajazets, de vos Solimans, de
vos Ibrahims, & de vos Aco-
mats, pour faire autant d'Agas
& de Vizirs. Mais, Mon-
sieur, avouez que vous seriez
bien étonné si j'allois finir ma
Lettre, sans vous dire un seul
petit mot des Dames qui furent
voir cette attaque ? Je ne suis
pas assez vindicatif pour en user
ainsi. Au contraire ; je veux
vous parler d'abord de Madame
de ** ! C'est sans mentir une

Ambassadrice charmante. Rien n'est plus magnifique qu'elle l'étoit ce jour-là. Mais n'en déplaise à ses pierreries, elles brillèrent moins que son esprit. Ses manieres me parurent si nobles, que je ne pûs m'empescher de luy dire qu'elle avoit l'air des Personnes qui envoient des Ambassadeurs. Cependant rien n'est parfait dans ce monde. Cette Dame si accomplie a un grand deffaut, mais c'est pour la guerre. Elle tremble au bruit du Canon. Voilà ce que c'est que de n'avoir que des negotiations de Paix dans l'esprit. Mademoi-

selle de S. qui ne la quitte jamais ne l'abandonna point dans cette occasion ; Elle n'oublia rien pour la rassurer, & employa si utilement l'éloquence que nous luy connoissons, qu'il ne faudroit plus que trois ou quatre prises de Fort, pour guerir Madame de * *. de sa peur. Il y eut aussi une Dame qui tient un rang trop - considerable dans vostre Province pour ne vous en point parler. C'est Madame la Marquise de Rosmadec-Molac. Vous sçavez que la beauté est hereditaire dans sa Maison. & vous jugez bien qu'elle attirera les

yeux des Guerriers & des Spectateurs. Mais ce qu'il y eut de plus suprenant, est que deux Dames de qualité & d'un mérite connu, toutes deux Veuves & assez solitaires, coururent à cette occasion malgré le Soleil, la poussière, le bruit & la fumée du Canon. Le croiriez-vous, Monsieur ? c'estoit pour voir deux jeunes Grenadiers qu'elles aimant tendrement. Madame de Mesmont faisoit les honneurs du Camp de la meilleure grace du monde, mais elle est faite d'une manière, qu'il y eut peut-estre bien des Dames qui se se-

roient passées de ses honnestetez
pour ne l'avoir pas si pres d'elles.

Je vous en dirois davantage ,
mais je suis las d'écrire. Je finis
en vous assurant que je suis aussi
absolument à vous , que si je n'a-
vois pas leu vostre Lettre .D. V.

M^r Chevalier a fait l'Air
nouveau que je vous envoie.
Les Connoisseurs l'ont fort
approuvé. Ainsi j'ay sujet de
croire que vous en ferez con-
tente.

AIR NOUVEAU.

Vous qui m'avez promis une
amour eternelle ,
Vous que j'aimois si tendrement ,

Pourvez-vous bien estre infidelle

A vostre plus fidelle Amant ?

Je devrois vous rendre le change,

*Je devrois vous haïr, ou devrois vous
changer ;*

Mais si c'est par là qu'on se vange,

Je ne veux jamais me vanger.

Ce que vous m'avez mandé des fausses Bergeres de votre Canton, me fait connoître qu'on s'y divertit agréablement. Je doute pourtant que le divertissement que se sont donné ces belles Personnes, égale celui dont j'ay à vous faire part. Il a esté pris par deux Cousines, qui ont toutes deux de la quali-

180 **MERCVRE**

té, & beaucoup de biens.
L'une est Veuve, déjà un peu
avancée en âge, mais ainsant
la joye & la portant par tout
où elle se trouve. L'autre est
une Fille de dix-huit à dix-
neuf ans, qui a la taille fort
belle, & qui ne brille pas
moins par les agrémens
de sa personne, que par son
esprit & son enjouement.
Comme elles passent pres-
que tous les ans une partie de
l'Esté dans une forte belle
Maison, qui est à trois ou
quatre lieues de Paris, elles
se sont fait une maniere d'é-

eude du langage Païſan, & l'une & l'autre le parle ſi bien, que ſi on ne faiſoit que les entendre, il n'y a perſonne qui ne les priſt pour de véritables Villageoiſes. Le ſéjour de la Campagne eſtant ennuyeux, ſi on n'eſt d'humeur à ſe divertir de tout, elles apprirent il y a deux mois qu'il ſe devoit faire aux environs une Nopce de Village, & en même temps elles reſolurent d'y aller dancer en habit de Païſanties. Le jour de la Feſte eſtant arrivé, on leur vint

dire qu'il y avoit eu de la dispute entre les Parens des futurs Epoux, & que si le mariage n'estoit pas rompu, il ne se feroit du moins de longtems. Elles s'estoient preparées à un plaisir, dont il leur fâchoit de se voir privées. Pour en jouir malgré la rupture, il leur prit envie de suppléer à la Nopce, & d'en jouer elles-mêmes les principaux personnages. Elles appellerent aussi tost l'Intendant de la Maison, & le firent consentir à faire le Marié. Il falut ensuite son-

ger au déguisement. La jeune Cousine, qui faisoit la Mariée, prit les habits des Dimanches de la Fille Jardiniere. Ils consistoient en un Corset de Brocard, avec une Jupe de Serges de Londres rouge, ayant tout au tour une Guipure verte & blanche. La Veuve ayant entrepris de faire la Mere, se fit une bosse sur le dos, afin de pouvoir paroître plus vieille, & prit la Hongrelinc & la Juge noire de la Mere Jardiniere. Un bon gros Habit & un Manteau d'une Ser-

ge de Berry que l'on avoit emprunté au Fermier de la Maison, rendoient l'Intendant tout Villageois. Leur chaussure ne démentoit point le reste, & la manière dont les deux Cousines estoient coiffées, chacune selon son rôle, changeoit si fort leur visage, qu'il estoit presque impossible de les reconnoître. Celle qui faisoit la Mere de la Mariée, prit le Jardinier pour son Mary, & comme il estoit d'une taille courte & ronde, elle l'appella Gros Jean. S'estant ainsi

déguisée, ils s'en allerent tous quatre sur les cinq heures du soir à un Village voisin, où ils prirent trois Menestriers. Ensuite les Violons jouant devant eux, ils vintent chez une Dame de la connoissance des deux Cousines, à laquelle on fut contraint de le découvrir. Apres qu'elle eut promis le secret, la pretendue Mariée envoya dire à dix ou douze jeunes Demoiselles des lieux voisins, qu'il y avoit une Nopce de Village dans celuy où elle estoit, & qu'elle

Decembre 1681.

Q

le croyoit qu'elles voudroient bien l'y venir trouver pour y passer la soirée ensemble. La plupart y vinrent, & sçurent de son Laquais que l'on fit mettre à la porte, qu'elle arriveroit incontinent avec une Amie chez qui elle avoit passé. Ces jeunes Personnes estant entrées dans la Salle où jouoient les Violons, on leur fit baiser la Mariée, qui s'avança en baissant les yeux & faisant fort la honteuse. Toutes s'écrierent sur sa beauté, mais aucunes d'elles ne la recon-

nur, non plus que la Mere
qui jouoit son rôle admira-
blement. On dança force
Courantes entremeslées de
Menuets ; & si Gros Jean
divertissoit toute l'Assem-
blée par ses gestes natu-
relles, la Mere & les Mariez
le secondoient si naïvement,
qu'il n'y eust jamais une Sce-
ne si plaisante. Cependant
les Demoiselles, véritable-
ment fâchées de ne point
voir leur Amie, qui les ayant
fait venir sembloit leur avoir
manqué de parole, faisoient
un complot pour se vanger

Qij

d'elle , & se dispoſoient à ſ'en aller quand la fauſſe Mere trouva moyen de les retenir en ſe declarant à celle qui pouvoit le plus ſur toutes les autres. Les Gens de la fauſſe Nopce eſtoient ſi bien déguiſez, & leur langage avoit un rapport ſi juſte à ce qu'ils repreſentoient, que la Demoiſelle à qui l'on ſe découvrit eut peine à croire d'abord qu'on ne cherchaſt point qu'à la tromper. Enfin ouvrant bien les yeux, & rappelant tous les traits qui luy avoient échapé ſous

ces habits extraordinaires, elle reconnut la Metamorphose. Rien ne luy parut plus réjouissant ; elle en fit mystere à ses Compagnes, & commençant à se divertir de leur erreur, ainsi que ceux de la Mascarade, elle leur dit que pour punir leur Amie qui les faisoit trop long-temps attendre, elle estoit d'avis d'enlever les Mariez, & de les mener ailleurs, pour luy faire perdre ses pas & sa peine quand elle viendrait, qu'elle sçavoit une Dame dans le plus prochain

190 MERCURE

Hameau qui avoit chez elle bonne compagnie, & qu'en y allant elle répondoit d'un accueil tres-agreable. Toutes ayant approuvé la chose, on la propoſa aux deux fauſſes Paiſannes qui y conſentirent. En meſme temps on ſe mit en marche, les trois Violons, joüant devant cette belle Troupe. Il faiſoit un temps fort doux, la Lune eſtoit dans ſon plein, & la promenade, quoy qu'elle ſe fiſt de nuit, ne pouvoit qu'eſtre agreable. Le Marié dançoit en marchant, & re-

noit la Mariée que les Demoiselles prenoient plaisir à faire parler. Son jargon de Villageoise qui paroissoit naturel, aidait si bien à la déguiser, qu'elle leur fut toujours inconnue. On arriva chez la Dame, qui crût la Nopce effective, & fut ravi qu'on luy amenast des Violons. Plusieurs Gentilshommes estoient avec elle, & commencerent un Bal fort divertissant, dont la jeune Mariée eut tous les honneurs. Outre qu'elle avoit les traits brillans & la taille

fine, elle affectoit un air
d'innocence qui donnoit en-
vie de l'entretenir. Un Ca-
valier fort bien fait s'empres-
sa plus que les autres à luy
dire plusieurs fois qu'il la
trouvoit toute aimable. Une
grande reverence qu'elle luy
faisoit à chaque douceur
l'engageant à la flater davan-
tage, insensiblement il fit de
D. Joüan *du Festin de Pierre*,
en luy demandant comment
il estoit possible qu'une aussi
jolie personne se fust re-
soluë à estre la Femme d'un
Païsan. Elle répondit d'une
façon

façon naïve que c'estoit sa
 Mere qui l'avoit voulu ;
 qu'elle n'y avoit point mis
 son amitié ; & qu'on luy
 avoit toujours dit qu'elle
 épouserait quelque Mon-
 sieur ; & que si elle pouvoit
 s'échaper en s'en retournant,
 elle sçavoit bien qu'elle n'é-
 toit point encor mariée. Le
 Cavalier rit de sa prétendue
 ingenuité , & se montrant
 prest à l'épouser quand elle
 voudroit , il luy dit qu'en at-
 tendant , il alloit prier une de
 ces Demoiselles qui l'avoient
 accompagnée , de se dérober

Decembre 1681.

R

de l'assemblée, & de l'em-
mener chez elle. La Belle rit à
son tour d'une proposition si
extravagante, & pour en
avoir le plaisir entier, elle
l'assura que s'il vouloit bien
estre son Mary, elle ne de-
mandoit pas mieux que de
laisser là sa Mere pour suivre
une Demoiselle qui la gar-
deroit en tout honneur. Le
hasard voulut que le Cavalier
estoit des Amis de celle à
qui le secret du déguisement
avoit esté confié. C'estoit une
Personne d'esprit mariée de-
puis deux ans à une façon de

Noble qui estoit absent. Il la tira à l'écart pour luy apprendre ce qu'il avoit arrêté pour la Matée, & luy dit que l'aventure seroit fort plaisante, si la dérochant cette nuit au Païsan, qui viendrait le lendemain la chercher chez elle, on la luy montreroit habillée en Dame, frisée & parée, en sorte qu'il n'osast la reconnoistre. La Demoiselle, charmée de le voir donner dans le panneau, se chargea du soin de conduire cette affaire, à condition qu'il leur serviroit

R. ij

d'escorte , quand elles se
vaderoient , & qu'il vien-
droit le lendemain au matin
voir ce qui se passeroit dans
le changement d'une Pai-
sanne en Demoiselle. Elle
alla un peu après parler tout
bas à la Mariée , qui se fai-
sant un plaisir de continuer
la tromperie, avertit la Veu-
ve & l'Intendant de ce qu'elle
avoit resolu de faire. Ils
promirent l'un & l'autre de
faire grand bruit de son pre-
tendu Enlevement, mais ce
fut un role que joua la seu-
le Veuve, la Collation qu'on

apporta après que l'on eust
dancé jusques à minuit,
ayant donné lieu à l'Inten-
dant d'en jouër un autre. On
beut à luy comme au Marié,
& il fit raison à tour le mon-
de. A peine eut-il beu sept
ou huit coups, qu'il com-
mença d'affecter de bégayer
en parlant, & fit ensuite tou-
tes les postures d'un Hom-
me à qui le Vin montoit à la
tête. Il estoit inimitable
dans cette sorte de plaïsan-
terie. De la manière qu'il la
soustint pendant quelques
temps, chacun le crut yvre.

R ij

& la Dame du Logis voulut
charitablement le faire lever
de table , mais il en vit sortir
tout le monde sans quitter sa
place. Cela fut trouvé du vray
caractere d'un Païsan qui
s'enyvroit le jour de ses Nop-
ces. On eut beau luy dire
qu'il n'estoit pas temps de
boire quand on venoit de se
marier. Il prit la Bouteille des
mains d'un Laquais , & dit
en beuvant sans verre, qu'il
n'avoit point d'autre Femme.
La Demoiselle qui étoit d'ac-
cord d'emmener la Mariée,
prit ce temps pour s'échaper.

Le Cavalier les accompagna, & dit en se separant de l'aimable Villageoise, qu'il viendrait le lendemain luy apprendre à contrefaire la Dame. Cependant on s'aperceut aussi tost que la Mariée ne paroissoit plus. La grande Cousine qui faisoit la Mere, demanda de tous costez ce qu'elle estoit devenue; & la Dame du Logis, surprise elle-mesme de ne la plus voir, donna ses ordres, afin que l'on sceust où elle estoit. On perdit beaucoup de temps à l'aller

R iij

chercher par tout, & enfin les Demeiselles qui l'avoient veüe plusieurs fois parler à l'Amie chez qui elle estoit effectivement, dirent que sans-doute, voyant le Marié yvre, elle l'auroit emmenée chez elle. La prétendue Mere dit alors, que puis que sa Fille s'en estoit allée, il ne falloit plus songer qu'à Marié, qui faisoit semblant de ne pouvoir marcher droit. Gros Jean le prit d'une main, & elle de l'autre. Les Violons furent renvoyez, & le reste de la Compagnie se sépara.

Si tost que le Marié fut hors de la veue du monde, il n'eut plus besoin d'estre conduit. La grande Cousine alla rejoindre la jeune, avec qui elle coucha chez l'Amie commune qui estoit de leur complot. Le faux Marié les ayant laissées dans cette Maison, y fit apporter le lendemain leurs véritables Habits, qui devoient servir au dénouement de la Piece. La Belle se mit dans tous ses attraits. Ses cheveux frisez, son ajustement très propre, & force Mouches qui rele-

voient l'éclat de son teint, la rendoient toute brillante. Elle estoit en cet état quand le Cavalier parut. Il s'écria si-tost qu'il la vit sur l'amas de tant de charmes. Elle fit l'embarrassée, comme n'osant remuer les bras à cause de sa parure. Le Cavalier, après avoir dit qu'elle passeroit par tout pour une vraie Dame, luy donna quelques leçons pour former sa contenance, & voulut même l'instruire sur les airs de qualité. Jugez quel plaisir pour celle qui estoit témoin de

tout, & qu'il croyoit de con-
 sent pour se réjouir de son
 innocence. Dans ce mesme
 temps, la grande Cousine
 entra habillée encor en Vil-
 lageoise, & jouant son pre-
 mier rolle. Elle dit d'abord,
 en regardant seulement la
 Maîtresse du Logis, qu'elle
 venoit reprendre sa Fille; &
 détournant ensuite les yeux,
 & faisant fort l'étonnée,
 comme si dans ce moment
 elle eust commencé à la
 reconnoître, elle demanda
 ce qu'on vouloit faire d'elle
 avec sa frisure & ses beaux

Habits. La Belle luy dit dans son jargon affecté, qu'on scavoit fort bien qu'elle n'avoit point lâché le mot qui marie les Filles, qu'à un Monsieur qu'elle voyoit, promettoit de l'épouser, & qu'elle ne devoit point l'empescher d'estre Madame. Cela fut dit d'un ton si naïf, que le Cavalier en fut la dupe. Il crût ne parler qu'à des Paillannes, & les jugeant sans esprit, il prétendit les persuader qu'il les mettroit toutes deux dans une haute fortune, si elles

faisoient ce qu'il leur droit.
 Grande révérence de la Me-
 re, qui dit au Monsieur qu'il
 estoit bien vray qu'on n'a-
 voit pas dit tout ce qu'il fal-
 loit pour marier tout-à-fait
 les Gens; mais que sa Fille,
 pour n'estre que du Village,
 ne laissoit pas d'avoir de
 l'honneur, & que si c'estoit
 pour se moquer d'elle, il ne
 falloit point qu'il luy promist
 rien. Le Dialogue fut long,
 & fit fort rire l'Amie, qui
 eust joüy plus longtemps de
 ce plaisir, si une Dame voi-
 sine ne fust venue la trouver.

pour quelque affaire. Comme elle entra sans estre attendue, il fut impossible d'empescher que la tromperie ne fust découverte. Elle connoissoit la Belle, qu'elle arresta, la voyant se retirer tout-à-coup, ainsi que la fausse Villageoise, à qui cette Dame ne prit point garde. Elle luy fit un compliment obligeant sur ce qu'elle devenoit tous les jours plus belle, & luy parla de quelqu'un de sa Famille, dont tout le monde connoissoit le nom. Il ne falut rien

dire de plus pour faire comprendre au Cavalier qu'on luy faisoit piece. Il devina qui estoit la Belle, & la fit rougir en la regardant attentivement. La Belle qui vit qu'elle n'avoit plus à se cacher, soutint l'entretien pendant plus d'une heure avec une finesse d'esprit qui la fit paroistre dans tout son mérite. Le Cavalier ne dit presque mot, & laissa partir la Dame, qui fut à peine sortie, que l'autre Cousine entra dans la Chambre avec un Habit assez magnifique.

Ce fut alors à qui riroit davantage. Le Cavalier qui entendoit raillerie, avoua de bonne foy qu'il avoit esté trompé, mais il soutint qu'il l'estoit bien moins qu'on ne le croyoit; & pour le faire connoistre, il adjouta qu'il avoit promis à la belle Païfanne de l'épouser quand elle voudroit, & qu'il s'engageoit tout de nouveau à ne luy point manquer de parole. Cela fut trouvé de fort bon sens, cette aimable Fille estant un Party très-considérable. Le bruit de

cette Avanture se répandit aussitost par tout. Elle surprit tout le monde; & les Demoiselles du voisinage qui avoient veu leur Amie sans la reconnoistre, eurent besoin de l'apprendre de sa bouche, pour ne point douter qu'elle eust fait la Mariée.

Le Roy a donné la Survivance de la Charge de Secrétaire d'Etat, à laquelle est attaché le Département de la Guerre, à M^r le Marquis de Courtenvaux, Petit-Fils de M^r le Tellier, Commandeur des Ordres du Roy,

Decembre 1681.

S

210 **MARQUISE**

Chancelier de France, &
Fils aîné de M^{le} le Marquis
de Louvoys, Commandeur
& Chancelier des Ordres du
Roy, Ministre & Secrétaire
d'Etat & des Commande-
mens de Sa Majesté, Grand
Vicaire Général de l'Ordre
de Nostre-Dame de Mont-
Carmel & de S. Lazare de
Jerusalem, Maître des Cour-
riers, & Intendant Général
des Postes & Relais de Fran-
ce, &c. Ce jeune Marquis
presta les premiers de ce mois
le Serment de fidélité entre
les mains du Roy. Il a de

GALANT. 221

grands exemples à suivre, & si on marche sur les pas de M^r le Tellier, Sa Majesté en doit attendre tous les services qu'un Sujet peut rendre à son Souverain. Rien n'est plus connu dans l'Estat que la fidélité & le zele que ce digne Chancelier a toujours fait voir pour le Roy. Les temps les plus difficiles n'ont pû l'obliger à balancer un moment, & loin qu'on l'ait vu un seul instant détaché de son service, il a toujours travaillé, & souvent avec succès, à faire rentrer dans le

212 VERGURE

deyoir craindre qui s'en estoient
de plus écartez. Les récompenses
qu'il en a receuës ne
l'ont jamais éblouy. Dans
quelque elevation qu'il se
soit vû, il est toujours de-
meuré maître de luy-mes-
me, & n'a souffert aucun em-
pire sur luy. à la vaine gloire,
qui fait que les Favoris de la
Fortune cessent aussitost de
se connoistre. Aussi ne tient-
il rien d'elle, puis qu'il doit
tout à ses services & à son mé-
rite. Un Sujet modeste dans
un long cours de prosperitez,
est une chose fort rare, &

n'est en quoy ne dignité sage
 Ministre ne peut trop estre
 admiré, sa modestie ayant
 toujours esté si égale, qu'elle
 ne paroit pas moins encores au-
 jourd'hui, qu'elle faisoit lors
 qu'il commença d'estre char-
 gé des grandes Affaires. M^r
 le Marquis de Courtenvaux
 n'a pas cet exemple seul à se
 proposer. Pour en suivre un
 autre des plus éclatans, il n'a
 qu'à jetter les yeux sur M^r
 le Marquis de Louvoys son
 Pere. Il verra dans ce Mi-
 nistre, tout de feu pour le
 service du Roy, une activité

surprenante, & toujours suivie d'une exécution heureuse. Je vous en ay entretenu presque dans toutes mes Lettres, & cependant je pourrois vous en dire chaque mois quelque chose de nouveau. Estre digne Ministre de Louis le Grand, c'est estre après luy un des premiers Hommes de son siècle. Aussi seroit il impossible d'en trouver un plus infatigable & plus agissant que M^r le Marquis de Louvoys. Comme il découvre d'abord le fond des Affaires les plus difficiles & les

plus embarrassées, il ne prend jamais que de justes mesures pour les terminer; & ce qui marque une vivacité & une pénétration d'esprit inconcevable, c'est la promptitude qu'il a toujours à délibérer. Rien n'est de plus d'importance en beaucoup d'occasions, parce que trop de lenteur à se résoudre, quand on est pressé d'exécuter, fait quelquefois perdre en délibérations, un temps qui ne devrait estre employé que pour agir. S'il y a de l'avantage à prendre d'utiles

216 MERCURE

mesures en toutes choses, il est souvent absolument nécessaire de les prendre à temps. Monsieur le Marquis de Courtenvaux a fait voir dans ses Etudes un esprit beaucoup plus vif & plus solide que l'on n'a accoutumé de l'avoir dans ses premières années. Je vous parlay il y a quelques mois, de la manière dont il soutint des Theses sur toute la Philosophie. Comme il est d'une Maison où l'on ne sçait ce que c'est que de prendre du repos, il entra aussitôt après

à l'Académie. On luy a fait
choisir celle de M^r Coulon
& du Quesnoy, auxquels sont
associez M^{rs} de Rochefort &
du Gard, qui tenoient aupara-
vant l'Académie dans la
Rue de Seine. M^r du Gard a
esté élevé dans celle de feu
M^r Bernardy. On peut croi-
re que tant d'habiles Maîtres
unis ensemble veillent avec
beaucoup plus de soin sur la
jeune Noblesse qu'on leur
confie. Aussi ont-ils l'avan-
tage de voir dans leur Aca-
démie grand nombre de Per-
sonnes de la première qua-

Decembre 1681.

T

218 MERCURE

lité, tant de France que des
Pais Etrangers. Les Exercices du matin sont de monter à Cheval, & de courre la Bague. Les quatre Maîtres tiennent chacun un Manège pour y faire travailler jusques à midy. L'apresdinée on fait des Armes, on dance, on voltige, on fait des hautes Armes, on dessigne, & l'on étudie les Fortifications en présence de l'un des Maîtres qui ont chacun leur semaine. M le Marquis de Courtenvaux, outre plusieurs Langues qu'il apprend tout à la fois, s'applique à toutes ces

choses, ainsi qu'aux Ma-
 thématiques, & y réussit
 beaucoup, parce qu'il s'at-
 tache, & que cet attache-
 chement fait son plaisir. Il ne
 se prévaut point de son mé-
 rite particulier, ny du Sang
 illustre dont il sort. Il est ci-
 vil & affable à tout le mon-
 de, & ne dispute avec ses Ca-
 marades que sur l'honnesteté
 & le desir qu'il a de se di-
 stinguier dans ses exercices.
 J'avouë, Madame, qu'ils sont
 nouveaux à un Secrétaire
 d'Etat; mais les temps pas-
 sez ne sont plus, & tout doit

estre extraordinaire sous le
Regne d'un Roy qui ne fait
que des prodiges. Les Sé-
crétaires d'Etat d'aujourd'uy
ne sont pas seulement
pour le conseil, & pour don-
ner des ordres, mais ils exé-
cutent; ils ne font pas agit
seulement, mais ils agissent
eux-mesmes. L'ardeur de ser-
vir un Prince dont les lumie-
res les a rendus ce qu'ils
sont, les fait voler aux deux
bouts du Royaume, & visi-
ter des Lieux où leur présen-
ce fait plus en deux jours
pour le service du Roy, qu'on
ne faisoit autrefois en deux

ans entiers, de manière qu'ils ont souvent fait le tour de la France deux ou trois fois l'année, & qu'on les voit de retour de ces grands voyages, avant qu'on ait appris leur départ. On ne doit pas s'étonner après cela des succès presque incroyables que les affaires du Roy ont en tous lieux. Si les Secrétaires d'Etat d'aujourd'huy servent si bien, ils sont heureux d'estre nez sous un Monarque qui par ses vives lumières découvrant sans peine le talent de chacun d'eux, leur fournit

sans cesse des occasions de
 faire paroître leur zele, &
 la grandeur de leur génie,
 pour l'exécution des affaires
 dont il leur donne le soin. Les
 plus jeunes mesmes en tra-
 vaillant sous le Roy, sont é-
 clairez avant l'âge où l'on a
 l'esprit assez ouvert pour pou-
 voir entrer dans les grandes
 Affaires. M^r le Marquis de
 Louvoys n'avoit que trente
 & un an, lors qu'on l'a fait
 Ministre d'Etat. C'est ce que
 l'importance de ses services
 luy avoit fait mériter, & ce
 qui n'avoit point encor eu

d'exemple. C'en est un beau pour M^r le Marquis de Courtenvaux. Il est jeune, & cependant il eust pû, dans un âge encor moins avancé, obtenir la Survivance qui luy vient d'estre donnée, le Roy ayant déclaré qu'il n'a pas tenu à luy qu'il ne l'ait eue plutôt. Mais M^r de Louvoys voulant donner à Sa Majesté un Secrétaire d'Etat tout fait, & non pas à faire, a esté bien aise que cet honneur luy fust accordé plus tard. Il estoit juste que le Roy ayant formé le Pere selon son desir, le

T iiij

Pere apprist au Fils les manières dont le Roy veut estre servy.

Personne ne doute de la pieté de ce grand Prince. Elle paroist dans toutes ses Actions, & l'on en a veu encore depuis peu une glorieuse marque dans la solennité de la Feste que l'on a faite à Marseille par l'ordre exprès qu'il en a donné. Il faut vous en apprendre la cause. Un Bohémien ayant reconnu qu'un jeune Hongrois qui seroit dans les Galeres estoit d'un esprit crédule, l'ébloüit

se bien, qu'il luy fit croire
que par le moyen d'un forti-
lege il le feroit évader sans
qu'on le vist, pourveu qu'il
luy mist entre les mains une
Hostie consacrée, dont ce
fortilege devoit estre compo-
sé. Ce Malheureux se laissa
persuader. Il seignit de faire
ses dévotions, & garda l'Hostie.
La chose ayant esté sçeuë
six mois apres, on se saisit de
l'un & de l'autre, & on re-
trouva l'Hostie aussi blanche
& aussi entière, que si elle
eust esté consacrée de ce
même jour. Le Roy ayant

esté informé de ce sacrilege, envoya soudain ses ordres à M^r Brodard Intendant de ses Galeres, pour faire punir les deux Coupables, & prendre le soin de faire faire une Procession generale, dans laquelle on portast cette S^{te} Hostie en triomphe par toute la Ville. Cela fut executé. Le feu expia le crime du Bohémien, & du Forçat, & six jours après, la Procession se fit dans cet ordre. Un Bedeau précédé de quatre Trompetes portoit un Guidon, où d'un costé estoit peint un Soleil d'Eglise

que deux Anges soutenoient
 De l'autre costé estoit le So-
 leil, dardant ses rayons sur
 une maniere de Boëte, avec
 ce Vers d'Horace pour ame,
Inanimatis subget honoribus.
 Huit Marguilliers suivoient
 ce Bedeau marchant deux
 à deux, & tenant chacun un
 Flambeau de cire blanche.
 Les Comités des Galtres pa-
 roissoient en suite avec plu-
 sieurs Hautbois à leur teste.
 Derriere eux estoient deux
 Tambours de Guerre, préce-
 dant les Ecrivains. Ces der-
 niers marchotent devant les

228 MERCURE

Ordres Religieux qui sont au nombre de vingt, & deux cy, devant les quatre Paroisses. Celle de la Major estoit en Chapes fort riches, ayant à la teste un Chœur de Musique, & à la queue, quantité de Violons. Quatre Prestres en Dalmatique, suivoient avec autant d'Encensoirs. Ils avoient tous une Couronne de Fleurs, ainsi que huit autres Prestres vêtus en Diacres, dont chacun tenoit les Bastons du Daix. M. Martinon, Sacristain de la Cathedrale, por-

voir le Soleil où la Sainte Ho-
 stie estoit enfermée. Tous
 les Capitaines, Lieutenans,
 Sous-Lieutenans & En-
 seignes des Galeres, mar-
 choient deux à deux derrie-
 re le Daix, avec chacun un
 Flambeau de Cire blanche
 du poids de deux livres. La
 Procession estant sortie de la
 Cathedrale, passa sur le Port
 qui estoit orné de Tapisse-
 ries & semé de Fleurs, ainsi
 que toutes les Ruës. Les Hal-
 lebardiers bordaient ce Port
 d'un côté, & les Mousquetai-
 res de l'autre. Quand la sainte

Hostie passoit devant l'une des
 Galeres, on tiroit tout le Can-
 non pour luy faire honneur, &
 tous les Soldats estant à ge-
 noux, mettoient leurs Mous-
 quets à terre. Lors que l'on
 fut arrivé devant la Reale,
 on mit cette sainte Hostie
 sur un magnifique Reposoir
 qu'on avoit dressé au mesme
 lieu où les Coupables avoient
 expié leur crime. Un peu a-
 pres, l'Aumônier de la Forte,
 qui estoit la Galere des Cri-
 minels, descendit de la Rea-
 le, & se mettant à genoux la
 corde au col, demanda par-

don à Dieu, & fit amende honorable, ce qui attira les larmes de tous ceux qui l'entendirent. Outre les Galeres, tous les Bastimens, Vaisseaux & Barques du Port, ainsi que la Citadelle & les deux Forts, firent trois décharges de tout leur Canon. Ainsi on peut dire qu'il s'entira plus de mille coups. Après qu'on eut donné la Benediction devant la Reale, la Procession s'en retourna dans le mesme ordre qu'elle estoit venue, & fit le tour de la Ville avant qu'elle ren-

232 MERCURE

traft dans la Cathedrale, où M^r le Bar, Missionnaire de Saint Lazare, prescha fort eloquemment sur l'horreur du crime qu'on avoit tâché de reparer.

Le Vendredy 5. de ce mois, le Roy honora Paris de sa présence. Ce Voyage fut seulement de cinq ou six heures, & cependant il me pourroit fournir la matiere d'un Volume. On ne doit pas en estre surpris. C'est l'ordinaire de ce Monarque de faire beaucoup de choses en tres-peu de temps. Sa Ma-

Je te visita d'abord le Jardin
 appelé la Pépiniere. C'est
 un fort grand Enclos qui est
 au bout du Pauxbourg Saint
 Honoré, dans un Lieu ap-
 pélé le Roule. On doit l'é-
 tablissement de ce Jardin
 aux soins de M^r Colbert. Ce
 zélé Ministre, qui s'appli-
 que incessamment à tout ce
 qui peut estre utile au Roy
 & à l'Etat, voyant qu'on ne
 pouvoit sans de tres-grandes
 dépenses, & sans beaucoup
 de difficulté, orner de Fleurs
 & d'Arbustes rares, les Parcs
 & les Jardins des Maisons

Decembre 1681.

V

234 MÉMOIRE

Royales, conçut luy seul le dessein en 1670 d'établir des Pépinières de toutes sortes d'Arbres. La proposition fut d'abord regardée comme impossible, mais rien ne l'est à M^r Colbert quand il s'agit de servir le Roy. Il pensa des choses si justes sur ce sujet, & donna pour cet Etablissement des ordres si judicieux à M^r Balon, qui a la direction des Plans d'Arbres des Maisons Royales, que cette affaire eut un plein succès. Ainsi depuis sept ou huit années, Sa Majesté a tiré de sa

Bépinier une tres-grande
 quantité d'Arbustes pour
 toutes les Maisons. Vous
 sçavez, Madame, que le
 nombre des Maisons Royales
 est considerable, & que
 les Parcs & les Jardins en
 sont grands. Le Roy ayant
 tout examiné, marqua qu'il
 étoit fort satisfait d'avoir vu
 un nombre presque infiny de
 toutes sortes d'Arbustes des
 plus beaux, & des plus rares.
 Sa Majesté estant en suite
 remontée en Carrosse, entra
 dans Paris aux acclamations
 de Vive le Roy, & vint au

1736. MUSEE

Le vieux Louvre vint son Ca-
 binet de Tableaux. Il est
 dans un Appartement neuf,
 à costé de la superbe Galerie
 appelée la Galerie d'Apollon.
 L'or que l'on y voit briller
 de tous costez est de qu'elle
 a de moins rare. C'est un
 Chef-d'œuvre de Peinture
 & de Sculpture, qui outre
 autres ornemens a plusieurs
 Tableaux de M^{le} le Brun,
 d'une beauté achevée. Tout
 y est admirable jusqu'aux
 serrures des Portes & des
 Fenestres, qui sont ciselées
 & dorées, & dont rien ne

peut réguler le travail. La
Gallerie qui estoit en ce lieu
adroit, fut brûlée en quelque
temps apres le Mariage du
Roy, & Sa Majesté fit bastir
au mesme lieu celle dont je
viens de vous parler. On
sauva quelques Tableaux de
ce embrasement, représen-
tant plusieurs Roys de Fran-
ce, lesquels sont conservez
parmy ceux du Roy. Ce que
l'on appelle le Cabinet des
Tableaux de Sa Majesté dans
le vieux Louvre, contient
sept grandes Salles fort hau-
tes, & dont quelques-unes

ont plus de cinquante pieds de longueur. Outre cela, il y en a encore quatre au vieil Hostel de Gramont qui joint le Louvre. Vous jugez bien qu'on ne peut voir tant de Lieux remplis des Tableaux du Roy, sans que le nombre en paroisse presque infiny. Les plus hauts Appartemens en sont embellis jusqu'au dessus des Corniches. On voit d'ailleurs en plusieurs endroits des especes de Volets qui en sont tous couverts des deux costez, de maniere qu'estant couchés

contre la muraille, cela fait
trois rangs de Tableaux.
Voicy à peu pres le nombre
de ceux des plus grands
Maistres qui sont dans ces
onze Salles. Ils sont tous
Originaux. Il y en a seize de
Raphaël d'Urbain. C'est le
plus estimé de tous les Pein-
tres modernes. Comme il
n'estoit âgé que de vingt-
six ans lorsqu'il est mort, le
nombre de ses Ouvrages ne
peut estre grand. Ainsi l'on
peut dire que le Roy en a la
plus grande partie. Parmy
les Tableaux de ce grand

240 MERCVRE

Maistre, il y en a trois qui sont sans prix. L'un représente la Transfiguration, & est à Rome. Sa Majesté a les deux autres, qui sont un S. Michel de grandeur naturelle, & la Sainte Famille. Ce dernier est le plus estimé de tous. Il est peint sur du Bois de Cedre, & c'est par cette raison qu'il s'est mieux conservé que tous les autres. Raphaël le fit pour le Roy François I. en l'an 1518. Ce sçavant Homme qui mourut deux ans après, & à qui le Pape qui gouvernoit l'Eglise

SECOND ATELIER. 241

ignifiaient en temps là, avoit
dessein de faire épouser la
Niece, & estoit alors dans la
vigueur de son âge, de sorte
que son génie commençoit
d'entrer dans toute sa force.

Ce Tableau a cinq pieds six
pouces de haut, & quatre
pieds trois pouces de large,
& renferme cinq Figures de
grandeur naturelle, & deux
petites. Je ne m'étois point
davantage sur ce Chef d'œu-
vre de l'Art. Il est de Ra-
phaël, c'est tout dire.

Les autres Tableaux sont
de Six du Corrège.

Decembre 1681.

X

242 MERCURE

Cinq de Jules Romain.

Dix de Leonard de Vinci.

Huit du Georgeon.

Quatre du Vieux Palme.

Vingt-trois du Titien.

Dix-neuf du Carrache.

Huit du Dominiquain.

Douze du Guide.

Six du Tintoret.

Dix-huit de Paul Veronese.

Quatorze de Vandeik.

Dix-sept du Poussin.

Six de M^{le} le Brun, entre
lesquels il y en a de quarante
pieds de longueur.

Ces Tableaux sont accom-

paignez de quantitez d'au-
 tres, dont je ne sçay pas le
 nombre. Je sçay seulement
 qu'ils sont de Rubens, de
 d'Albane, du Valentin, d'An-
 toine More, & d'autres Maî-
 tres aussi renommés. Outre tous
 ces Tableaux, il y a dans le
 vieil Hôtel de Gramont plu-
 sieurs groupes de Figures, &
 Bas-reliefs de Bronze, de
 Marbre & d'Yvoire. Il est
 difficile de se persuader en
 voyant tant de chef-d'œuvres,
 où l'Art semble en plusieurs
 avoir esté au dessus de la Na-
 ture, que la plupart ayent

244 MERCURE

esté assemblez dans un tems où le Roy a soutenu avec avantage & avec éclat les efforts de toute l'Europe liguée contre luy. Il est vray que Sa Majesté en a eu plusieurs depuis que la Paix est faite, mais on peut dire que ce temps de Paix a esté plus à charge à ses Finances, que la Guerre mesme, à cause du grand nombre de Fortifications que sa prudence & la sécurité de ses Etats l'ont obligé de faire élever, pour se garantir d'un monde entier d'ennemis de sa gran-

— X —

deur. Cependant tout va
d'un pas égal depuis qu'il a
pris luy-mesme le soin des
Affaires de l'Etat. Ses Fi-
nances sont en de bonnes
mains, il jouit seul de tout ce
qui luy appartient, & c'est
par là qu'estant en estat de
soutenir en tout temps tou-
tes sortes de dépenses, il luy
a esté aisé de faire passer
dans ses Cabinets la plus
grande partie de ce que les
Curieux de toute l'Europe
avoient de plus rare, & d'ice-
lie de plus beau. Il n'est plus
nécessaire de voyager pour

voir les plus grandes raretez. L'amour du Roy pour les Arts, & la vigilance de ceux qui les font fleurir sous luy, ont presque tout rassemblé dans ses superbes Maisons. Sa Majesté trouva tout en fort bon ordre, par les soins de M^r le Brun son premier Peintre, dont je vous ay parlé plusieurs fois. Il est Directeur de ses Cabinets de Tableaux, & des Manufactures des Gobelins, Chancelier, & principal Recteur de l'Académie de Peinture & Sculpture, de laquelle j'es-

pere vous entretenir au pre-
 mier jour. Il ne faut pas s'é-
 tonner si tout estoit en si bon
 estat, malgré le nombre des
 ans, & l'humidité qui rui-
 ne ces sortes d'Ouvrages.
 M^r le Brun sçait la maniere
 de les conserver, & ne com-
 met pour cela que d'habiles
 gés. Quoy que le Roy, outre
 un grand n^obre de Tableaux,
 en ait déjà vingt-six à Versail-
 les, des sçavans Maistres que
 je viens de vous nommer, il
 en choisit encor quinze pour
 en orner les Appartemens,
 & donna ordre qu'on les y

X iiii

fist transporter de son Cabinet
 vers le Louvre. Ils estoient
 Paul Veronese, du Guide, du
 Poussin, & de M^r le Brun.
 Sa Majesté examina quel-
 que temps les Ouvrages de
 ce dernier, & les regardant
 auprès des Tableaux de tant
 d'Illustres, il luy dit obli-
 geamment, qu'ils se feroient
 bien parmi ceux de ces
 grands Maîtres; qu'après sa
 mort ils seroient aussi recherchés,
 mais qu'il souhaitoit qu'il n'eust
 pas si tost ce partage, parce qu'il
 avoit besoin de luy. On ne
 scauroit en cela louer trop le

goult du Roy. Tous ces fa-
meux Romtes, si l'on en ex-
cepte deux ou trois, n'ont
pas esté estimez pendant leur
vie, comme nous voyons
que d'est aujourd'huy M^r le
Brun. Plusieurs scayent le peu
de cas que quelques uns fi-
rent du Pouffin lors qu'il vint
en France. Cette estime ge-
nerale est bien glorieuse à M^r
le Brun, estant fort rare que
l'envie, qu'on porte presque
tousjours aux hommes aussi
extraordinaires que luy, les
laisse jouir pendant qu'ils vi-
vent de tout le fruit de leur

250 MERCURE

reputation. Aussi faut-il avouer qu'il est du nombre de ceux qu'on ne trouve pas dans chaque Siecle. Le bonheur du Roy , si quelque chose peut-estre bon-heur pour luy lors qu'on le voit si digne de tout, luy donne ce que l'abondance de tous ses tresors n'auroit pû luy faire avoir. L'Italie n'a plus de Peintres pareils à ceux dont les Tableaux sont aujourd'huy dans son Cabinet. Il n'est aucune autre Nation qui en pust fournir. Le Ciel en fait naître un en France, afin

1717 82. 221. 247. 2.

que les Tableaux , les des-
seins de ses Tapisseries , les
Bas-reliefs , & toutes les au-
tres choses de cette nature
qui regardent son Histo-
re, soient faites par un Fran-
çois, dont on puisse dire que
la force du genie & du pin-
ceau égale tout ceux qui ont
excellé dans le fameux Art
de peindre. Il estoit bien ju-
ste que lors que le monde
manque de ces sortes de
grands Hommes , le Roy
dont les surprenantes quali-
tez passent celles d'Alexan-
dre, ne manquast point d'un
Appelles. Sa Majesté apres

avoir veu les Tableaux des sept grandes Salles du vieux Louvre, alla voir ceux qui sont dans les quatre Salles du vieil Hôtel de Gramont. Elle y trouva la Famille de Darius peinte en miniature d'après M^r le Brun. Cet Ouvrage doit estre beau, puis qu'il avoit esté jugé digne de tenir une place parmi les plus beaux Tableaux du monde. Le travail en est extraordinaire & grand, & peu de gens ont fait des miniatures sans blanc aussi considerables & aussi finies ; &

ce qui vous surprendra, c'est que celle-là est d'une Femme. Elle a esté faite par Mademoiselle Chateau, ce nom est connu. Elle est Femme de M^r Chateau, Graveur ordinaire du Roy, & qui a gravé beaucoup de Tableaux du Cabinet de Sa Majesté. Les Ouvrages de cette Illustre sont fort recherchez, & elle en a fait pour beaucoup de Souverains. Le Roy fit present de celui de la Famille de Darius à Monseigneur le Dauphin, qui fait depuis quelque temps amas de Cu-

riofitez pour en compofer un Cabinet. La meſme travail preſentement à la Bataille de Porus, & quoy que ce ſoit une fort grande entrepriſe, cet Ouvrage eſt déjà tres-avancé. Sa Majeſté ſe ſent fort contente d'avoir vu tous ſes Tableaux en ſi bon eſtat. Les plus anciens & les plus rares ſont enfermez dans des manieres d'armoires plates & dorées, dont tout le deſſus eſt peint, & l'on pourroit dire que ce ſont des Tableaux qui en cachent d'autres. On eſt obligé de

prendre ces précautions pour ceux qui ayant esté faits depuis un grand nombre d'années, peuvent être facilement gâtez. Le Roy ayant l'imagination toute remplie de ce que la Peinture a de plus beau, alla voir un morceau d'architecture, qui si l'on en excepte la Galerie du Louvre, est le plus grand qui se trouve au monde, c'est la Façade de ce magnifique Bastiment. Il l'examina long temps, mais ce qu'il en dit ne fut entendu que de M^r Colbert, qui estoit auprès de

Luy. Sa Majesté au sortir du Louvre se rendit à l'Hostel appellé anciennement de S. Chaumont, & presentement de la Feüillade. Le Peuple qui avoit appris son arrivée, s'amassa dans toutes les Ruës de son passage, & la foule fut aussi grande qu'elle auroit pû l'estre à une Entrée publique dans une autre Ville que Paris. L'alegresse & les cris redoublez de *Vive le Roy*, égaierent l'empressement que chacun avoit de voir ce Monarque, & ses Peuples tout remplis de zele

de l'amour pour luy, cher-
choient à l'envy à luy faire
voir par là combien sa pre-
sence leur est chere. On
peut dire que le Roy, apres
avoir veu dans ses Cabinets
des Ouvragus de Peintu-
re imitant le Relief, alloit
voir un Relief auquel il ne
falloit plus que prester une
Ame. C'estoit la Statue, à
laquelle il y a plusieurs an-
nées que M^r de la Feuilleade
fait travailler. On sçait que
ce Duc aime veritablement
la Personne de Sa Majesté, &
que son unique attachement

Decembre 1681.

Y

258 **MEROVÉE**

a toujours esté de la servir.
Je ne dis rien de son intrépi-
dité dans les périls, & de la
derniere Action qu'il a faite.
La conduite & la prudence y
estoyent si necessaires, qu'en
estre sorty aussi glorieuse-
ment qu'il a fait, c'est avoir
montré qu'il n'ignore rien
dans le mestier de la Guerre.
Je passe au grand Monument
que je vous ay dit qu'il a fait
dresser pour transmettre la
gloire du Roy à la Posterité,
& servir d'exemple à ceux
qui comme luy ont receu de
grands biensfaits de leur

Prinçe. Quand on entreprend un Ouvrage de cette importance, on en fait toujours un Modelle pour voir si l'Ouvrage entier est agreable à la veüe, & si les proportions qu'on luy a données produisent un bon effet. Ceux qui le voyent, donnent leurs avis sur les defauts qu'ils y trouvent, & comme il est encor temps de s'en servir, ils ne peuvent qu'estre utiles. Ce que le Roy alloit voir n'estoit qu'un Modelle. On l'avoit placé dans le milieu du Jardin, en

forte qu'il pourroit estre veu de loin, & de toutes les Fac-
ces, comme s'il eust esté dans
une Place publique. Cest
Ouvrage représente un Pié-
destal dont la hauteur est
de vingt-un pieds. La Figure
du Roy faite toute d'un bloc
de Marbre blanc, est au des-
sus. Elle a dix pieds de hau-
teur. Quatre Esclaves de
Bronze sont assis aux quatre
coins, & quoy qu'il semble
que cette attitude doive
marquer un état tranquille,
on ne laisse pas de les pren-
dre d'abord pour des Escla-

Les douleurs différemment peinte sur leurs visages, fait connoître ce qu'ils souffrent, & leur dos presque courbé montre assez à quoy ils sont destinez. Chacun a quatre pieds de grosseur, & dix de hauteur. L'un est un Vieillard fort abatu, l'autre un jeune Esclave, qui fait effort pour rompre ses chaînes; un autre paroît dans un âge meûr; & le quatrième est différent des trois autres. Les Simboles qui les accompagnent, peuvent donner lieu de les reconnoître.

262 MERCURE

ou servir du moins à faire faire des applications. Aux quatre Faces du Pié-destal, entre les Esclaves, sont quatre Bas-Reliefs de Bronze. L'un représente l'Ambassadeur d'Espagne, qui en présence de toute la Cour déclare que le Roy son Maître cede le pas à Sa Majesté. Le second fait voir le Passage du Rhin. On voit dans le troisieme la Prise de Besançon, & le Roy qui commande à M^r le Duc de la Feuillade de s'emparer de la Citadelle, & le quatrieme

représente Sa Majesté don-
nant la Paix à l'Europe.
Toute cette grande Ma-
chine est accompagnée de
quantité de Trophées, & de
plusieurs autres Ornemens
de Bronze, que les Connois-
seurs trouvent admirables.
Aussi avoient-ils qu'on ne
peut rien faire de plus beau,
tant pour le grand goust du
dessein, que pour les belles
expressions, l'agréable con-
traste, la noblesse, & la va-
riété. Tout est étudié dans
ce grand Ouvrage, & fait
avec un soin merveilleux, &

00170411

264. MEROVRE

d'une maniere aussi belle
qu'elle est particuliere à M.
Desjardins. C'est le nom
du Sculpteur, à qui seul,
apres Monsieur de la Feuille-
rade, la France doit ce grand
Monument. Sur la Face de
devant, au dessus du Bas-
Relief, on lit ces deux Vers
Latins.

*Et tibi, ne nobis Augusti sacula
desint,
Victori terras pace fovere datum.*

Les Paroles suivantes sont
marquées en lettres d'or au
dessus du Bas-Relief.

LUDOVICO

ÉGALANT. 265

LUDDOVICO

VICTORI INDEPESSE,

Domitiis Batavis, adjectis Imperio

Hannonibus Sequanis Attrebatibus

Utriusque Austriae Populis, Rheno

Eridanoque una die subjugatis,

Profligatis Europa cōjurata viribus,

Orbe pacato,

Hoc immortale Trophæum Regi erga

se munificentissimo,

Grati animi Monumentum posuit

Franciscus d' Aubusson de la Feuilletade,

Dux Franciæ Par & Mares-

callus, Delphinatus pro Rex, Præto-

rianarum Cohortium Præfectus.

Sur la Face opposée, on

voit cette grande Inscription

Françoise, au dessous du

Bas-Relief.

Decembre 1681.

Z

266 **MERCURE**

A LOUIS

LE CONQUERANT.

*Pour avoir dompté les Hollandois,
Joint à l'Empire les Peuples du Hai-
naut, de l'Artois, de la Franche-
Comté, & de l'une & l'autre Aus-
trasie, Donné les Loix en un mesme
jour au Rhin & au Pô, Vaincu les
forces de l'Europe conjurées contre
luy, Donné la Paix à tout le monde,
François d'Aubusson de la Feuillade,
Pair & Maréchal de France, Gou-
verneur du Dauphiné, Colonel des
Gardes Françaises, a élevé ce Mo-
nument pour reconnoissance eternelle
de tant de bienfaits, & pour trophée
de tant de Victoires.*

Au dessus de ce mesme

Bas-Relief, sont les quatre
Vers qui suivent.

*Nos Roys dans tous les temps sur
tous les autres Roys*

*Ont eu le premier Rang par leur
grandeur suprême;*

*Mais LOUIS a forcé par ses fameux
Exploits*

*L'Espagne si fiere autrefois
A venir à ses pieds l'avouer elle-
mesme.*

A costé droit, au dessus
du Bas-Relief, on lit ces
deux Vers Latins.

*Aspice tranati Lodoicum in littore
Rheni
Granica sileat macedo Miracula
ripa.*

Z ij

268 MERCURE

Ces deux autres Vers Latins sont au dessus du Bas-Relief, du costé gauche.

Cesar Alexiacas, geminis vix men-
fibus arces

Occupat, octavâ Lodoicus lucè Ve-
suntum.

Le Roy estant entré dans le Jardin où ce Monument estoit élevé, dit d'abord, apres le premier coup d'œil, qu'il avoit bien du Grand. Il s'approcha en suite, examina tout en particulier, lût les Inscriptions, & dit à M^r de la Feüillade qu'elles estoient fort obligeantes; puis se re-

tournant du costé de M^r Desjardins, il luy dit, qu'il s'estoit fait une grande idee de cet Ouvrage sur le recit qu'on luy en avoit fait, mais que ce qu'il voyoit surpassoit tout ce qu'il s'en estoit imaginé. De là Sa Majesté passa dans le Lieu où l'on travaille aux Marbres & aux Bronzes, où Elle vit la Statue de Marbre, & un Esclave de Bronze fort avancé, aussi-bien que plusieurs Trophées, & trois Bas-Reliefs achevez. Le Roy les loüa fort, & considéra quel-

Marbre que M^r Desjardins a faite pour Versailles. Sa Majesté alla en suite aux Fondries, & retourna une seconde fois voir le Modèle. Elle faisoit connoistre par là qu'il luy avoit plu. Ce second examen qu'Elle envoulut faire, luy ayant fait découvrir de nouvelles beautés dans cet Ouvrage, Elle dit plusieurs choses obligantes à M^r de la Feuillade, & avoua qu'Elle estoit tres-satisfaite. Elle marqua encor en montant en Carrosse, qu'on ne pouvoit l'estre da-

vantage, & repéta les mesmes choses à S. Germain.

Les Ouvriers en eurent des marques, puis qu'on leur distribua par ses ordres une somme considérable. On ne peut faire réflexion sur tout ce que fait, & sur tout ce que dit le Roy, sans l'admirer. La plupart des Hommes, de quelque Nation qu'ils soient, louent ou condamnent avec excès ce qui les frappe d'abord; mais l'on n'a jamais ouï proférer une seule parole au Roy, qu'après avoir meûrement examiné

les choses sur lesquelles on
attend son jugement. Ce
Prince vint en suite voir sa
Bibliothèque, toujours ac-
compagné de Monseigneur
le Dauphin, de Monsieur,
de Monsieur le Duc, de
Messieurs les Princes de
Conty, & de quantité de
Seigneurs de la Cour. Il fut
reçu au bas du degré par
M^r Colbert, & par M^r le
Coadjuteur de Rouen, qui
le conduisirent d'abord dans
le Lieu où estoient les Li-
vres. Je ne dis rien du bon
ordre dans lequel il les trou-

va, on peut aisément se l'imaginer. Le Roy ayant alors apperçeu Monsieur le Duc de Chartres, luy dit, qu'il voyoit la plus rare Piece de son Cabinet, & adjouâta, qu'ayant de l'esprit, & estant sçavant, ce Cabinet estoit un lieu où on le verroit souvent. Les Livres furent montrez à Sa Majesté par M^r le Coadjuteur de Roüen, qui luy rendit raison de tout ce qu'Elle voulut sçavoir. Elle demanda l'explication de quelques Livres Hébraïques, & fut satisfaite. Elle montroit elle - mesme

les endroits qu'Elle souhaitoit qu'on luy expliquast. De là le Roy passa dans un premier Cabinet où sont les Médailles modernes, & trouva sur une Table les Carrez & les Poinçons qui composent son Histoire. Les Poinçons & les Carrez des Testes estoient rangez selon les âges de Sa Majesté, & ceux des Revers suivant ses actions, chaque Carré estant auprès de sa Médaille, avec un Ecrit où l'action estoit expliquée. Il y avoit par exemple sur l'éducation de Monseigneur

le Dauphin, SALUS GALLICI IMPERIJ. *Assurance d'un parfait bonheur pour l'Etat.* Ces Carrez & ces Poinçons, au nôbre de plus de deux cens, se sont accrûs par les soins de M^r Colbert, qui employe les plus sçavans Ouvriers en cet Art, qui a esté rétably par ce Ministre. En suite Sa Majesté entra dans un autre Cabinet, où est le plus parfait amas de Médailles anti-ques qui soit au monde. Elle y vit en mesme temps ses belles Agathes rangées en tres-bel ordre sur une grande

Table, qui les faisoit découvrir d'une seule veüe. Sa Majesté fut tres-satisfaite de ce bon ordre, & des raisons que luy rendit M^r le Coadjuteur de Roüen sur toutes les choses qu'Elle demanda. Apres avoir veu ces deux Cabinets, le Roy descendit dans l'Imprimerie des Tailles-douces, & en fit tirer quelques-unes en sa présence. Il voulut sçavoir cöbien on en tiroit en un jour. On luy répondit que le nombre pouvoit aller jusques à cent. Au sortir de là, S. M. entra dans le Labora-

toire, où estoient assemblez
Messieurs de l'Académie des
Physiciens, Elle y vit une
infinité de belles & merveil-
leuses Machines, & demanda
à M^r du Clos pourquoy on
ne luy faisoit pas voir quel-
que Expérience. Il répondit
qu'on avoit crainct que Sa
Majesté ne fust incommo-
dée des exhalaisons & va-
peurs qui en viendroient.
Le Roy s'en retourna sur les
cinq heures du soir à S. Ger-
main, fort content de ce
qu'il avoit veu à Paris, &
Paris demeura fort chagrin

d'avoir jouï si peu de temps
de la présence de ce grand
Monarque.

Les vrais Mots des Enig-
mes du dernier Mois, & les
noms de ceux qui les ont
trouvez, seront dans ma sei-
zième Lettre Extraordinaire,
que vous aurez le 15. de Jan-
vier. Cependant en voicy
deux autres que je vous en-
voye. La première a esté
faite par le Devot Captif
d'Argenton-Château.

ENIGME.

Sur un Terroir assez fertile.
 Je me promene tous les jours,
 Non loin de ces endroits, où les ten-
 dres Amours,
 Les Graces, & les Ris, ont élu do-
 micile. —

Lors qu'on donne à ma course entière
 liberté,

D'une épaisse Forcst perçant l'obscu-
 rité,

C'est à moy de faire main basse
 Sur tout ce qui s'oppose à ma rapidité.

S'il arrive que je me lasse,

Ceux qui me donnent de l'employ
 Se plaignent hautement, & pestent
 contre moy.

Mal-à-propos pourtant quelquefois
 on m'outrage,

280 MERCURE

*Car manquant d'yeux, dans mon
aveuglement,
Si l'on me donne un Conducteur
fort sage,
F'agis aussi fort sagement.
Cependant malgré ma sagesse,
Il est des instans malheureux
Où les traces de sang que mon passage
laisse,
Font voir que je suis dangereux.*

AUTRE ENIGME.

Q*uoy que ma bouche soit fort
grande,
Je n'ay point de difformité.
On connoit mon utilité
Par le secours que chacun me de-
mande.
Quand pour en obtenir on député
vers moy,*

*L'Envoyé ne perd point sa peine,
 Je le fais boire à tasse pleine,
 Et le renvoye ainsi content de son
 employ.*

*De moy-mesme toujours je demeure
 tranquille,*

*Et quand on vient me mettre en
 fonction,*

*Ce qui sert à me rendre utile,
 Souvent de Spectateurs attire plus
 de mille*

Pour voir son opération.

Les différentes Figures que
 vous trouverez dans la Plan-
 che que j'adjoute icy, font
 une troisiéme Enigme dont
 vos Amies se divertiront à
 chercher le sens.

Les Conseils donnez à Iris
 Decembre 1681. **A a**

leur ont tant plû, qu'elles verront avec joye la seconde Suite qui m'en est tombée entre les mains. Je vous envoyay la premiere dans le Mois d'Octobre. Celle-cy ne sera pas moins instructive pour les Belles qui commençant à paroistre dans le monde, ont besoin d'Avis, pour n'y pas faire de fausses démarches.

SSSSS:SSSSSSS SSSSSS

SECONDE SUITE

DES CONSEILS,

A IRIS.

JE crains toujours, Belle Iris ,
que vous ne vous trouviez
accablée sous le nombre des Con-
seils que je vous donne. Cepen-
dant si vous voulez avoir la
patience de m'écouter jusqu'au
bout , il ne tiendra qu'à vous que
vous n'ayez l'expérience de cin-
quante ans , avec la beauté de
quinze. Les Gens qui s'aiment

A a ij

vent d'ordinaire assez peu la manière d'estre familiers ensemble. Ils n'ont point l'Art de mêler comme il faut, la liberté que l'amour leur permet & le respect qu'ils se doivent. Il n'est pas mal de se défaire des noms de Monsieur & de Madame, & de s'en donner de plus tendres & de plus doux, mais il ne faut pas aller jusqu'au tutayement, ou du moins il doit estre extrêmement rare, tres-bien placé, & assaisonné avec une grande adresse. Je ne vous presche pourtant pas une fierté, ny une roideur d'esprit qui vous rende incapable

d'un certain badinage agréable dans lequel il faut entrer. Prenez le milieu. J'avouë qu'il est difficile à prendre, & dans le commerce ordinaire du monde on s'y trompe tous les jours. Vous voyez des Maisons où l'on se pique de donner cette liberté qui est si fort à la mode. Combien y a-t-il de ces Maisons là qui dégènerent en Halles? l'air libre & galant y consiste à mettre tout en confusion & en desordre. On s'y batteroit volontiers, hommes & femmes, pour avoir les manieres aisées. Il en ira de mesme entre vous & vostre Amant, si vous

ne sçavez le contenir, ou s'il ne se contient luy mesme dans les bornes de la familiarité qui luy est permise. Il ne doit point estre dispensé de la plûpart des petites regles de bien-seance que le monde a établies, à moins qu'elles ne soient tout à fait vaines, & pour ainsi dire superstitieuses, comme il y en a quelques-unes. Encore doit-il toûjours faire un peu de façon pour ne pas observer celle qu'il n'observera pas. Il faut qu'il se serve de ses privileges d'une maniere timide, qui vous empesche de sentir que ce sont des privileges qui luy sont deûs. Sur

tout, ne laissez jamais voir au
 monde aucunes marques de la
 familiarité où vous pouvez estre
 ensemble. Je ne dis pas par là
 que vous teniez vostre passion
 plus secrette, car elle pourra ne
 l'estre pas, & bien des gens s'ai-
 ment sans en faire un grand my-
 stere, mais je veux dire que
 quand mesme vous n'en seriez
 plus tous deux à cacher vostre
 tendresse, il ne faudroit pas pour
 cela que le public en vist aucuns
 effets. J'ay remarqué des hommes
 qui entrant dans une chambre,
 distinguent leur Maistresse d'a-
 vec toutes les autres par une re-

verence plus familiere , par un
 petit mot à l'oreille , par quel-
 que regle de civilité moins exa-
 ctément gardée. Il y a aussi des
 Femmes qui si elles ont un Amant
 un peu considerable , ne man-
 quent point de faire parade en
 toute occasion du pouvoir qu'elles
 ont sur luy. Je luy feray bien
 faire cecy, disent-elles , je le fe-
 ray bien venir là. Toutes ces af-
 fections sont de tres-mauvaise
 grace. Ce qui a quelque rapport
 & quelque liaison avec l'amour
 n'est bon qu'entre deux person-
 nes.

Si vous voulez goustier avec
 vostre

vostre Amant les veritables dou-
 ceurs de la tendresse , prenez
 garde tous deux à ne vous lais-
 ser pas empoisonner l'esprit par
 la jalousie. Bien des gens ne font
 pas de mon avis sur ce sujet. Ils
 ne reconnoissent plus l'Amour
 dès qu'il ne produit plus des em-
 portemens , & une espee de ra-
 ge , & c'est à quoy l'Amant ja-
 loux est le plus propre. Pour moy,
 je trouve qu'au lieu de faire ac-
 compagner ce petit Dieu , par les
 Graces , par les Jeux , & par les
 Ris , ils luy donnent les Furies
 pour escorte , & on devroit bien
 le fuir s'il avoit toujours cet ef-

Decembre 1684.

B b

froyable attirail. Mais aussi je
 croy qu'il pourroit bien s'en pas-
 ser. Il n'est pas besoin que dès
 que vous aurez veu un Hom-
 me deux fois de suite, vostre
 Amant vienne tout desesperé
 vous demander raison des affi-
 duites de ce prétendu Rival, ny
 que deux ou trois visites qu'il
 aura renduës à une jolie Femme
 vous fassent jouer le personna-
 ge d'une Ariane trahie. Je ne
 sçay comment on peut prendre
 goust à un commerce d'amour si
 agité. Les Coquettes & les Ga-
 lans de profession, ne sçavent
 qu'accuser & se justifier. Toute

leur vie roule là-dessus, & hors de là ils n'ont rien à dire. Comme ils n'aiment pas avec beaucoup de fidélité les uns ny les autres, ils ne croient pas non plus qu'on en ait beaucoup pour eux. Et cela produit sans cesse des reproches, des explications, des ruptures, des raccommodemens, qui enfin aboutissent le plus souvent à des haines déclarées. Mais les gens qui ont le cœur bien fait, ne souffrent pas si volontiers qu'on se défie d'eux. Quand vous vous serez une fois engagée, vous ne trouverez pas bon, qu'après ce qu'il vous en a

*ra coûté , vostre Amant croye
 que ce ne soit pas pour long-temps,
 Et que vous soyez toute preste
 à en faire autant pour un autre.
 Vostre Amant de son côté , si vous
 l'avez bien choisi , vous aimera
 assez pour vous persuader qu'il
 ne courroit point de danger à des
 tout ce qu'il y a encore d'aima-
 bles personnes au monde. Ainsi
 vous serez tous deux au dessus
 d'une infinité de petites tracasse-
 ries , qui ne sont bonnes qu'entre
 les gens qui s'entre-trompent. Il
 n'y a rien de plus fatigant pour
 ceux qui n'y donnent aucun
 sujet , Et quand je me me suis*

d'aimer, c'estoit là une des choses
que mon amour, quelque vio-
lent qu'il fust, avoit le plus de
peine à essuyer. Mais enfin s'il
arrive, comme il est bien diffici-
le de l'empêcher absolument, que
l'un de vous deux conçoive quel-
que soupçon, c'est à luy à s'ex-
pliquer sur l'heure; autrement,
vous vous trouverez tous deux
dans peu de temps une grande af-
faire sur les bras. L'un croit avoir
raison d'être fâché, & sans de-
mander de satisfaction, il veut
qu'on le satisfasse. L'autre ne sçait
ce que cela veut dire, & s'ob-
stine quelquefois par dépit à ne

294 MERCURE

le vouloir pas sçavoir. Les esprits s'aigrissent. Quand ils sont une fois dans cette disposition, ils empoisonnent tout, & voila une brouillerie d'importance, qui pouvoit d'abord estre terminée en quatre paroles. N'observez point en pareil cas l'ordre des precedez. Ne dites point, c'est à luy à dire ce qu'il a; il n'importe pas qui commence l'éclaircissement, pourveu qu'il se fasse. J'ay veu de ces sortes d'affaires si bien gâtées à la longue par la faute des deux parties; & mesme si bien embrouillées, qu'ils ne sçavoient plus où ils en estoient, & avoient

toutes les peines du monde à en revenir. Il y a une maniere si obligante de dire les sujets de plainte qu'on a, aussi-tost qu'on croit les avoir receus, que je m'étonne comment on ne veut pas avoir ce merite là aupres de la personne qu'on aime.

Si vous estes, vostre Amant & vous, de deux caracteres differens, trouvez moyen de les ajuster ensemble, de sorte que vostre commerce mesme en soit plus doux. Cela demande un certain Art que tout le monde n'a pas. La pluspart des gens sont bleffez de tout ce qui n'a pas

B b iiij

le bonheur de leur assemblée
 mais au contraire, les différen-
 ces qui sont entre deux caractères
 raisonnables pourtant d'aimer
 leurs l'un & l'autre, produisent
 plus d'agrément. Deux person-
 nes trop vives ne seroient pas bien
 ensemble, elles courroient les
 champs. Deux personnes trop
 paisibles n'y seroient pas bien non
 plus, rien ne les pourroit ébran-
 ler, mais une Femme un peu
 tranquille avec un Amant d'une
 humeur bien vive, cela fait des
 merveilles. La Maistresse mon-
 dore l'Amant quand il le faut.
 L'Amant quand il le faut aussi.

excite la Maistresse. L'un de ces caractères donne à l'autre ce qui luy manque, & ces deux personnes, en empruntant quelque chose de ce qu'elles aiment, deviennent l'une et l'autre une personne fort accomplie. Il faut aussi qu'elles se recompensent mutuellement du bon office qu'elles se rendent, par beaucoup de déférence pour les sentimens qui sont contraires aux leurs, & non pas que chacun prétende, comme il arrive le plus souvent, redire à l'autre à prendre ses manières.

Il ne me reste plus qu'un conseil à vous donner, mais je ne

298 MERCURE

ſçay comment je pourray vous le
 donner ; car quel tour prendre
 pour dire à deux gens qui s'ai-
 ment, qu'ils ne ſoient pas éternel-
 lement enſemble ? Ce qui détruit
 quelquefois l'amour, c'eſt qu'on
 eſt inſatiable l'un de l'autre. En
 peu de temps on s'eſt épuisé, &
 le dégoût naturel qui eſt dans
 tous les cœurs, fait bien promte-
 ment ſon effet. Ce ne ſont pas
 toujours à mon gré les plus mal-
 heureuſes des paſſions, que celles
 où l'on ſe plaint de part & d'au-
 tres, de ne ſe voir pas aſſez. Un
 peu d'abſence tient l'amour en
 buteine. Ce n'eſt pas que ja-

veuille qu'on se ménage volontai-
 rement des absences , quoy que
 quelques gens l'ayent fait avec
 succès ; mais du moins quand
 vous serez en pleine liberté de
 vous voir tant que vous vou-
 drez , songez qu'il y a douze
 heures au jour , & qu'elles sont
 bien longues à passer , mesme
 avec la personne du monde la
 plus aimable , & que l'on aime
 le mieux. | J'ay oüy conter depuis
 peu qu'une Dame qui se prome-
 noit dans le Jardin du Roy, ou-
 vrit par hazard un Cabinet , &
 qu'il en sortit aussi-tost un Hom-
 me & une Femme qui y estoient

300 MERVEILLE

enfermez depuis six heures, & qui n'avoient pu ouvrir le Cabinet par dedans. La Dame qui les observa quand ils sortirent, vit briller sur le visage de tous les deux la joye qu'ils avoient d'être délivrez l'un de l'autre, quoy qu'apparemment ils fussent enrez avec d'autres sentimens. Profitez de cet exemple, Belle Iris. Ne vous reduisez pas tellement l'un à l'autre vostre Amant & vous, en renonçant au reste du monde, que vous vous trouviez enfermez dans ce Cabinet, que l'on ne pouvoit ouvrir. Soyez la plus agréable & la premiere

affaire l'un de l'autre, mais non pas la seule, & ménagez vous si bien tous deux, que vous ne sortiez jamais d'ensemble fans avoir encore quelque chose à vous dire. Voila une partie des précautions que je croy qu'il faut prendre pour aimer, & pour aimer long-temps. Fasse l'Amour, Belle Iris, que vous en profitiez avant qu'il soit peu; & quand vous vous en trouverez bien, souvenez-vous d'un Homme qui a esté bien aise d'avoir cinquante ans pour estre du moins propre à vous conseiller.

302 MERCURE

Le Mercredi 17. de ce
mois M^r de la Rabliere,
Grand Prieur pour la Flan-
dre, de l'Ordre de Nostre
Dame de Mont-Carmel, &
de Saint Lazare de Jeru-
salem, fit faire une tres-
pompeuse Solemnité de la
Feste de ce Saint, dans l'E-
glise des Peres Carmes de
Lille. On l'avoit ornée des
plus belles Tapisseries de la
Ville, & dans un lieu des
plus apparens estoit le Por-
trait du Roy, Grand Maî-
tre de cet Ordre, & au des-
sous, celuy de M^r de Lou-

voys qui en est le Grand Vic-
 caire. Il y avoit des lumie-
 res en si grand nombre,
 qu'on peut dire qu'il estoit
 presque infiny. La Solem-
 nité commença le jour pré-
 cedent aux premieres Ves-
 pres que l'on chanta en Musi-
 que. Tous les Commandeurs
 & Chevaliers des Villes voi-
 sines y assisterent, & furent
 placez sur deux Estrades par
 M^r le Conseiller Turpin qui
 faisoit la Charge de Maistre
 des Ceremonies. M^r du Mets,
 Gouverneur de la Citadelle,
 ne s'y trouva point, non plus

que M^r le Chevalier de la
Trousse. Ce dernier estoit
malade , & M^r du Mets
estoit occupé à la visite de
l'Artillerie du Roy. Il y avoit
treize Commandeurs , sça-
voir.

M^r de la Rabliere, Marechal
de Camps aux Armées
du Roy.

M^r de Saint Silvestre, Mes-
tre de Camp , & Inspec-
teur de la Cavalerie.

M^r Rosamel, Capitaine Lieu-
tenant des Gens-d'Armes
de Flandre , Mestre de
Camp.

M^r d'Avejan, Commandant
aux Gardes qui sont à
Lile.

M^r S. Germain de la Bretef-
che, Commandant d'un
Bataillon des Gardes.

M^r de Fourrille, Capitaine
aux Gardes.

M^r des Alleurs, Capitaine aux
Gardes.

M^r de la Motte, Major de la
Citadelle de Lile.

M^r Chevire, Lieutenant aux
Gardes.

M^r de Menevillette, Lieute-
nant aux Gardes.

M^r de Nonant, Sous-Lieu-
Decembre 1681. Cc

renant aux Gardes.

M^r de Sainte-Fère, Enseigne aux Gardes.

M^r Cordé, Maréchal de Logis des Gens-Id'Armes
de Bourguignons.

Les Chevaliers estoient,

M^r Warcoin, Majeur de la
Ville, & ancien Chevalier.

M^r de Montalet, Capitaine
des Escuiers à cheval de
Flandre.

M^r de la Tramerie.

M^r de Gorguel, Grand Bail-
ly des Villes & Chastelle-
ronie de Bailleul.

M^r de Bloumac, Brigadier

des Chevaux Legers de
Monseigneur le Dauphin.

M^r de Capdeville, Maré-
chal de Logis des Che-
vaux Legers de Monsieur.

M^r le Conseiller Turpin, Pre-
mier Procureur General
de l'Ordre, en la Langue
des Belges.

M^r l'Aumônier de la Porte,

M^r de Buissy, Grand Bailly
du Grand Prieuré.

Le lendemain à neuf heu-
res du matin, tous ces Com-
mandeurs & Chevaliers par-
tirent de chez M^r le Grand
Prieur où ils s'estoient assen-

Cc ij.

308 MERCURE

blez, & se rendirent au Convent des Peres Carmes au bruit des Timbales, des Tambours & des Trompettes.

Le Supérieur accompagné de tous les Religieux, les vint recevoir à la Porte de l'Eglise, & fit compliment à M^r le Grand Prieur, sur la Joye qu'avoit le plus ancien des Ordres Reguliers, de se voir uny de Societé au plus ancien des Militaires. Il donna ensuite le *Te Deum*, & tous ces Messieurs allerent prendre les places qui leur

estoyent préparées. On com-
 mença la Messe aussi-tost,
 & elle fut chantée en Mu-
 sique. Pendant l'Evangi-
 le, ils tinrent tous l'épée
 nue, pour témoigner qu'ils
 estoient prests à donner leur
 sang pour la defence de la
 Foy. Apres qu'ils eurent esté
 à l'Offrande, un des Reli-
 gieux du Convent monta en
 Chaire, & prit pour texte ce
 Passage des Macabées. *Re-*
fistis Sol in clipeas aureas &
despectuerunt montes ab eis.
 sur lesquelles paroles il adjou-
 ta celles de l'Eglise, & for-

310 MERCURE

ritado gentium dissipata ceste. Il s'étendit avec beaucoup d'éloquence sur les loüanges du Saint, sur les Eloges de l'Ordre, le plus ancien de toute la Chevalerie, & sur la gloire du Roy qui avoit pris soin de le relever. La Messe estant achevée, tous les Commandeurs & Chevaliers allerent chez M^{le} le Grand Prieur qui les régala magnifiquement. Ils retournerent de là aux secondes Vespres, & apres que la Benediction eut esté donnée, on entendit un fort grand bruit de Potards,

Boîtes, & autres feux d'artifice, accompagnez de Trompetes, de Tambours & de Timbales. Le lendemain on fit un Service folemnel dans la meſme Eglise pour tous les Morts de cet Ordre.

Les Vers qui ſuivent ſont d'une Perſonne de voſtre beau Sexe, à qui rien ne manque de tout ce qui rend une Fille aimable. Jugez ſi le Cavalier pour qui ils ont eſté faits, pourra conſerver la paſſion qu'il a toujours montrée pour la Chaeſſe, quand on l'invite d'une ma-

niere si agreable à des occupations plus douces.

Cessez d'aimer la Chasse ; il est
d'autres plaisirs
Plus dignes de suffire à vos jeunes
desirs.

En poursuivant un Cerf , quel fruit,
quels avantages

Espererez-vous de vos travaux ?
Alcandre , croyez-moy , jamais dans
les Bocages ,

Un Chasseur ne vit d' Animaux
Parez de bois ou de plumages.

Cherchez à partager ses maux.

Pour un pareil employ vous avez
trop de charmes ;

Laissez & vos Chiens & vos armes.
Il est temps de goûter des biens qui
soient plus doux ,

L'Amour en a qui ne sont que
pour vous.

GALANT. 313

Cherchez un cœur tendre & sensible;

Quand on aime beaucoup, il n'est rien d'impossible.

Avec moins de péril vous en serez vainqueur,

Et ce plaisir vaut mieux que celui d'un Chasseur.

Le Roy qui fait toujours distinction du mérite de ceux qui sont attachez à son service, en a donné depuis trois semaines une glorieuse marque à M^r Berthelot, Secrétaire des Commandmens de Madame la Dauphine, en l'honorant du Brevet de
Decembre 1681. D d

314 **MERCVRE**
Conseiller d'Etat & de ses
Finances.

Sa Majesté a aussi marqué à M^r le Président de Maupeou combien Elle estoit contente de ses services, en accordant à M^r de Maupeou son Fils, Cadet de M^r l'Avocat General du Grand Conseil, une Dispense d'âge pour estre reçu Conseiller au Parlement. Plusieurs Enfants de ce Président sont morts en servant le Roy. Il y en a eu huit de sa Famille tuez à la guerre.

Nous avons perdu icy de-

puis quinze jours Dame
Françoise Chevalier, Veuve
de Messire Georges de la
Porte, Seigneur de Monta-
gny, Maistre des Requestes.
Elle estoit Mere de Madame
la Marquise de Béthune,
Bellefille de feu M^r le Duc
d'Orval.

La mort de M^r l'Abbé
Cottin a laissé en mesme
temps vaquer une Place
dans l'Académie Françoise.
Il a fait bruit dans le monde,
& divers Ouvrages qu'il a
donnez au Public conserve-
ront sa mémoire. Made-

D d ij

moiselle d'Orleans le confidéroit, & luy a fait voir utilement en plusieurs occasions qu'elle l'honoroit de sa bienveillance. Quand on a une fois merité l'estime de cette Princesse, on a l'avantage de pouvoir compter sur sa durée, & sur les marques solides qu'elle ne manque jamais d'en donner.

Après avoir souvent parlé du celebre Medecin Anglois qui a tant gagné en France, je vous en apprens aujourd'huy la mort. Elle est arri-

véc à Londres, où il estoit retourné. Les fréquens essais qu'il a faits de son Remede en ce Pais-cy, pour montrer à ses Malades qu'ils n'en devoient craindre aucun effet dangereux, l'avoient si fort échaufé, qu'il s'est senty consumer d'un feu qu'il n'a pû éteindre. Aussi a-t-on toujours remarqué que ce Remede faisoit plus de bien aux Vieux qu'aux Jeunes, parce qu'il les réchauffoit. Son Secret n'estant pas mort avec luy, il est à croire qu'il sera mis parmy

D d üj

les Remedes ; mais comme il guérit trop tost, on doute qu'il soit d'un fréquent usage.

Les Divertissemens de Paris n'ont pas esté en grand nombre depuis ma dernière Lettre. Vous sçavez qu'ils n'y commencent que lors qu'on entre dans le Carnaval , & que le plaisir de la Comédie est le seul qu'on prenne en toutes saisons. Deux Pieces nouvelles ont paru ce mois-cy presque en mesme temps, Les Comédiens François nous ont

donné l'une sous le nom de *Cléopâtre*, & l'autre a esté jouée sur le Théâtre des Italiens, avec le titre d'*Arlequin Vengeanceur*. Toutes les deux ont esté parfaitement bien représentées, & l'on a couru en foule voir M^r le Baron dans le Sérieux, & Arlequin dans le Comique. M^r de la Chapelle, Auteur de la *Cléopâtre*, s'est acquis beaucoup de gloire en réüffissant dans un Sujet traité autrefois avec beaucoup de succès par M^r de Benferade, & par feu M^r Mairet. Je vous en-

D d iij

320 MERCURE

voyéray la Piece si-tost qu'elle sera imprimée, afin que vous ayez le plaisir de voir ce qui a tiré des larmes de quantité de beaux yeux.

On continuë toujours à ne point douter de la grosseffe de Madame la Dauphine. Vous pouvez juger combien la Cour en ressent de joye. Voicy un Sonnet en Bouts-rime, qui vous fera voir que cette joye se répand par tout. Vous y trouverez beaucoup d'esprit. Quand on est gésné par la contrainte des Rimes, il est

impossible de s'exprimer
aussi noblement que la ma-
tiere le demande.

SUR LA GROSSESSE
de Madame la Dauphine.

SONNET.

P Euples, venez dançans au son
du Flageolet,
Voir l'effet d'un amour conforme au
Décatalogue;
Benissez l'heureux flanc qui porte
un Roitelet;
Bergers, en son bonneur entonnez
un Eglogue.

SE

Pour neuf mois de prison l'aimable
Châtelet!

322 MERCVRE

*Tout en parle , Avocat , Ecolier ,
Pédagogue ,
Medecin qui n'en sçait pas plus que
son Mulet ,
Sur son pauvre Malade acharné
comme un Dogue.*

SE

*Au Ciel faisons des vœux , ayant
bien écuré
Chacun sa conscience aux picds de
son Curé ;
Telle Feste pour nous est une des
plus belles.*

SE

*Voit pâlir ton Croissant , tremble ,
fier Hellespont.
O si le Petit-Fils à son Ayeul ré-
pond ,
Que de nouveaux Lauriers ! que de
Palmes nouvelles !*

Je vous ay déjà marqué qu'au retour du Voyage du Roy on a jouë à la Cour le *Bourgeois Gentilhomme* alternativement avec le *Pourceaugnac*. Apres quelques Représentations, Monseigneur le Dauphin voulut se donner le plaisir de dancier dans l'une des Entrées qui font l'ornement de chacune de ces Pieces. Il choisit dans le *Bourgeois Gentilhomme* l'Entrée des Espagnols & Espagnoletes, & nomma pour dancier avec luy Monsieur le Prince de la Roche-sur-

324 MERCURE

Yon, M^r le Comte de Brionne, Madame la Princesse de Conty, Madame de Seignelay, & Mademoiselle de Laval. M^r de Beauchamp dançoit seul par intervalles dans le milieu de cette Entrée. Madame la Princesse de Conty fit voir avec la grace qui luy est si naturelle, tout ce que la Dance a d'agrémens. Les mesmes Personnes dancèrent avec Monseigneur le Dauphin une Entrée de Biscayens & de Biscayennes, dans le Pourtaugnac. La maniere aisée

avec laquelle Mademoiselle de Nantes fait tout ce qu'elle entreprend, jointe à la disposition & à la grande justesse qu'elle a pour la Dance, la fit souhaiter dans cette Entrée. Elle en apprit aussitost les Pas, & M^r le Comte de Guiche fut choisy pour dancer avec cette Princesse. Ils furent accompagnés de quatre jeunes Personnes, deux Garçons, & deux Filles. L'enjouement de cette Entrée fut d'autant plus agreable, qu'on y battoit du Tambour de Basque, &

326. MERCURE

que les Pas estoient un peu élevez, & par conséquent extraordinaires. Tout cela demande de la bonne grace, du sçavoir, & de l'adresse; & comme toutes ces choses sont naturelles à Mademoiselle de Nantes, elle se distingua d'une maniere qui luy attira les voix & les cœurs de tout le monde. Sa Majesté s'est tellement divertie à voir ces Entrées, que toutes les deux ont esté dancées dans chaque Piece. M^r de Lully a représenté le Personnage du Mufty dans le *Bourgeois*

Gentilhomme. C'estoit luy qui le jouïoit dans les premieres Représentations de cette Piece qui fut faite pour le Roy dans un Voyage qu'il fit à Chambord, & il a crû le devoir continuer pour donner plus de plaisir à Sa Majesté, parce qu'ayant composé toute la Musique récitative de ce Personnage, aucun n'en peut avoir une plus parfaite intelligence, ny le jouer d'une maniere plus juste. A peine a-t-on conçu le dessein de ces Entrées, qu'elles ont paru. On

328 **MEROVRE**

les a apprises , & les Habits ont esté faits d'un jour de Ballet à l'autre , l'ordre & l'exécution n'estans aujourd'huy qu'une mesme chose à la Cour. Je ne dois pas oublier de vous dire , en vous parlant de M^r de Lully , qu'il a esté reçu icy depuis quelques jours Secrétaire du Roy. Quand on possède un bel Art dans le suprême degré , qu'on adjoûte à la Nature , & qu'on la perfectionne , il n'est point de Dignitez où l'on ne puisse se voir élevé , sur tout quand on fait com-

me M^r de Lully l'admiration
de presque toutes les Nations
polies.

On vient de m'apprendre
que Sa Majesté a gratifié M^r
de la Mothe de la Myre , de
la Lieutenance de Roy de la
Citadelle de Pignerol , en
considération de ses longs
& fideles services. Il vous
doit estre connu par ce que
je vous en dis, quand je vous
parlay du Siege de Puycer-
da. Comme les Modes sui-
vent ordinairement les Sai-
sons, je vous en dois un Ar-
ticle. Les Juste-au-Corps

Decembre 1681.

E e

330 MERCURE

que les Hommes ont commencé à porter cet Hyver, sont un peu plus courts, & plus étroits par le bas que l'Année dernière. Les Habits sont d'un beau Drap gris d'Angleterre, un peu mêlé. On double les Justeau Corps de Satin ou de Pane couleur de feu ou bleu piquée d'un petit Point blanc façon de Chagrin. Les Vestes sont de la même Etoffe. On porte les Baudriers du même Drap que l'Habit, & on les garnit de Boucles dorées ou damasqui-

nées. On continuë à rouler les Bas avec la Culote, fans qu'ils soient trop assortis à la couleur de l'Habit. Les Nœuds d'épaule & d'épée sont fort riches. Il y en a qui coustent autant que l'Habit. Ils se font de Rubans brodez à Fleurs d'or. On en fait deux feüilles de cette façon, deux de Point d'Espagne or & argent, & d'autres brochez d'or, de sorte que ces Nœuds sont de quatre ou 5. couleurs, toutes les feüilles plus riches les unes que les autres. Ces Nœuds s'at-

E e ii

332. MERCVRE

tachent sur le Baudrier, un peu plus au dessus. Ils se lient à travers deux Rubans de la longueur d'un Nœud de Cravate, & de la couleur de la Garniture. On commence à porter des Nœuds de Ruban au retrouffis du Chapeau, mais cela n'est pas encor fort commun. Les Chapeaux sont toujours de la forme ordinaire, mais ils ne sont plus tout-à-fait Gris-Blancs. Les Juste-au-Corps de Velours noir sont toujours à la mode avec les Baudriers de Velours & les mesmes or-

GALANT. 333

nemens que j'ay marquez. On porte des Etoffes de petit Velours couleur de feu, ou bleu, vert ou fucille-morte, le tout piqué de blanc. La plus part des Juste-au-Corps bleus sont ornez d'un Agrément d'or par tout, en maniere de Gallon & de Lacs d'Amour. Les Cinturons à l'Angloise qui servent d'Echarpe sont bleus ainsi que les Juste-au-Corps, & couverts de mesme Gallon. On se sert des Culottes de Velours dont je viens de vous parler avec ces Juste-au-Corps, &

334 MERCVRE

de Gands blancs à Frange d'or. Les Personnes de qualité portent des Habits de Velours gris de plusieurs couleurs, les uns unis, & les autres façonnez. Il y en a dont les bords seuls du Juste au-Corps sont brodez, & le reste est cizelé à la maniere des Velours qu'on portoit il y a 30. ans. D'autres les font broder à plein d'un petit Cordonnet léger, & de couleur douce. Ces sortes d'Habits se font en Reingrave avec des Canons, & se portent avec des Tours de bras de Point de

GALANT. 335

France. Les Garnitures sont de plusieurs Rubans de différentes grandeurs , & quoy qu'ils soient de la mesme couleur , il ne s'en est jamais fait de plus agreables. Les manches du Juste-au-Corps sont ouvertes jusques au coude, & le nœud de Ruban s'attache sur le haut du Bras. Ces Manches sont toujours d'une maniere qui fait paroistre un double revers. Les riches Brandebourgs , & les Mantoux magnifiques , ne sont pas beaucoup à la mode cette année. L'usage en pour-

roit revenir, si la Saison devenoit plus rude.

Quant à ce qui regarde les Femmes , leurs Modes ne sont pas en fort grand nombre , mais elles sont riches. Elles portoient il n'y a pas long - temps des Etoffes d'Angleterre or & argent , & présentement elles portent des Pannes de toutes couleurs , doublées d'Etoffes où l'or & l'argent n'est pas non plus épargné. Il ne l'est pas davantage dans les Jupes de Velours noir , qui en sont toutes brodées. Beaucoup

coup de Dames en portent.
On voit aussi des Pannes à
plusieurs Personnes qui ne
^{est} sont pas d'une qualité dis-
tinguée ; mais il n'y a ny or
ny argent aux doublures.

Adieu, Madame. Le temps
me presse si fort de finir ma
Lettre, que je vous laisse
chercher les Paroles de la
seconde Chanson que je
vous envoie, parmy les No-
tes qui vous apprendront à
les chanter. On m'assure
que vous en ferez contente.
Je souhaite que vous le soyez
toujours de mes soins, que

Decembre 1681.

F f

338 MER. GAL.

je tâcheray de redoubler,
afin que la fixième année
de nostre commerce ne me
soit pas moins heureuse qu'
me l'ont esté les cinq pre-
mieres, qui expirent aujour-
d'huy. Je suis vostre &c.

A Paris ce 31. Decembre 1681.



Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, Donné à
S. Germain en Laye le 31. Decembre 1677.
Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES.
Il est permis à J. D. Ecuyer, Sieur de Vizé,
de faire imprimer par Mois un Livre intitulé
MERCURE GALANT, présenté à Monseigneur
LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne
ledit Mercure, pendant le temps & espace de
six années, à compter du jour que chacun desd.
Volumes sera achevé d'imprimer pour la pre-
miere fois: Comme aussi defenses sont faites
à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & au-
tres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre
sans le consentement de l'Exposant, ny d'en
extraire aucune Piece, ny Planches servant à
l'ornement dudit Livre, mesme d'en vendre se-
parément, & de donner à lire ledit Livre, le
tout à peine de six mille livres d'amende, &
confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi
que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5.
Janvier 1678. Signé, R. COURTOT, Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé,
a cédé & transporté son droit de Privilege à
C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour en
jouir suivant l'accord fait entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois
le 31. Decembre 1681.*

Avis pour placer les Figures.

L Es Devises doivent regarder la page 42.

L'Air qui commence par *Vous qui m'avez promis un amour eternal*, doit regarder la page 178.

L'Enigme en figure doit regarder la page 281.

L'Air qui commence par *Pendant que je dormois*, doit regarder la page 338.



